

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Les Joyeusetés de l'enseignement laïque en France.—Un profanateur du Christ.—Les Evêques Canadiens et la France.—Rentrée des élèves au Collège de Ste-Anne le 30 août.—Rentrée des élèves au Couvent de Ste-Anne le 3 septembre.—Trois guérisons miraculeuses lors du pèlerinage d'Ottawa à Ste-Anne de Beauport.—Le rapatriement de nos compatriotes des Etats-Unis.—Grande démonstration artistique à Québec les 3 et 4 octobre prochain.

Causette Agricole : L'avenir de la Baie des Chaleurs, au point de vue agricole et industriel.

Sujet divers : Rapport du comité de l'association des cultivateurs de fruits de la Province de Québec.—L'abondance du foin.—Le temps de moissonner le blé. La main-d'œuvre sur une ferme.—Culture des fraises.—Reenseignements complets sur la culture des fraises.—Pertes d'engrais de toutes sortes.

Choses et autres : Témoignage en faveur de M. A. R. McDonald, surintendant du chemin de Fer Intercolonial.—Les fraises "Sharpless."—Le journal *La basse-cour*, publié à Paris.—Se rendre compte de la production du lait chez les vaches.—Le lait provenant de jeunes vaches.—Rendre le lait sûr, à sa première nature.—Danger du vert de Paris.

Recettes : Blanchir les maisons à la chaux.—Remède simple contre les trauchées et les coliques des chevaux et des bêtes à cornes.

Excursion des membres de la Presse de la Province d'Ontario et des membres de la Presse Associée de la Province de Québec.—Mardi dernier, nous arrivâmes de Québec, après une longue et joyeuse promenade en la compagnie de nos confrères de la Province d'Ontario et de la Province de Québec. Cette absence de notre Bureau, outre qu'elle a été pour nous un délassement qui nous était nécessaire, a été un moyen d'instruction sous plusieurs rapports.

Nous remercions le Président de notre association M. N. Levasseur, notre secrétaire M. le Dr N. E. Dionne, de nous avoir procuré cet avantage et de n'avoir pas épargné leur trouble pour nous rendre cette excursion agréable sur toute la ligne.

Nous avons eu l'avantage de voyager tout particulièrement en la compagnie d'un vétéran de la presse agricole de la Province d'Ontario, M. Wm Weld, propriétaire du *Farmer's Advocate* publié à London. Nous nous recherchions l'un et l'autre, et nos moments de loisir étaient consacrés à parler d'agriculture. Ce Monsieur nous a fait promettre de correspondre souvent par lettre avec lui, et nous userons largement de cette invitation toute fraternelle. Il nous est absolument impossible de parler de ce voyage aujourd'hui, nous le ferons la semaine prochaine.

REVUE DE LA SEMAINE

Les joyeusetés de l'enseignement laïque.—Ils sont gais... comme des hiboux et légers... comme des hippopotames, ces étonnants instituteurs de la loi laïque. Malgré la répugnance qu'on éprouve à des toucher, il faut quelquefois s'y résoudre, mais avec les pincettes.

Voici, dit le *Vosgien*, journal catholique d'Espinal, comment un instituteur de notre département, l'instituteur de Xertigny, pratique la neutralité religieuse dans son enseignement (1)

"Le bon Dieu ! dit-il à ses élèves, mais il n'y en a plus ; je lui ai écrit, et il ne m'a pas répondu ; peut-être est-il encore au fond de l'Asie....." Une autre fois, pendant le Carême, un jour d'abstinence, il arrive, tenant un morceau de viande entre ses mains, puis, regardant ses élèves d'un air narquois, il leur dit : " Hé ! vous n'en mangez point, vous ! En voulez-vous ? je vous en donnerai." Enfin, le surlendemain de la première communion, en voyant arriver les enfants qui avaient accompli ce devoir religieux, il leur dit : " Vous êtes allés manger du bon Dieu ; est-ce que vous ne m'en avez pas apporté ? "

La presse aurait honte de reproduire de telles ignominies, si elle n'avait le devoir rigoureux de montrer jusqu'à quels bas-fonds peut descendre l'enseignement imposé aujourd'hui par l'Etat à la France catholique.

Que Dieu préserve notre pays d'un semblable malheur.

Un profanateur du Crucifix.—Non loin de Notre-Dame de la Salette, disent les *Annales*, il se passait, il y a un an, une évoltante scène dans les ombres de la nuit.

X..... rentrait du cabaret dans une grande exaltation, causée surtout par les impiés qui avait accompagné les libations.

X..... tapage, battit les innocents du foyer ; mais s'en tenir là out été trop insignifiant. Il avisa, appen du près du chevet conjugal, un crucifix du bon vieux temps. Cette vue l'exaspéra. Il se mit à expectorer

contre l'image sainte tous les blasphèmes que peut dicter l'enfer. Était-ce assez? Non.

— Ah? tu ne me réponds pas?... C'est sans doute que tu ne vois pas qui te parle..... Attends, je vais te faire une illumination.....

Et l'impie rassembla devant le Christ tout ce qu'il trouva chez lui de flambeaux.

Le Christ resta muet comme sous le sarcasme des Juifs.

De plus en plus furieux, X... s'arma alors d'un couteau et joignant l'action aux paroles :

— Ah! Tes yeux ne te servent donc à rien! Eh bien je vais t'en débarrasser!

Et avec un ricannement féroce, il perfora les yeux du crucifix..... Il eut le courage de dormir là dessus.

Mais le lendemain, une douleur poignante s'installa dans les yeux du malheureux... On eut recours au docteur... puis à l'hôtel-Dieu de Lyon... La mère qui pleure n'avait pu retenir le bras de son fils. X... revint de Lyon complètement aveugle. Et maintenant il mendie, de porte en porte, conduit par son petit enfant, le pain qu'il savait honnêtement gagner, avant qu'il eut déclaré la guerre au Christ.

Les Evêques Canadiens et la France.—Le Cardinal-Archevêque de Paris a reçu de Mgr l'Archevêque de Québec des lettres que nous sommes heureux de publier. Les catholiques de France seront vivement touchés du témoignage de religieuse sympathie que les évêques du Canada ont voulu adresser à l'épiscopat français. C'est pendant que s'accomplissait dans les hôpitaux de Paris la douloureuse expulsion des aumôniers, que les lettres de Mgr l'Archevêque de Québec sont parvenues à Son Eminence. Si les catholiques du Canada, toujours si français, ont ressenti profondément les attaques dirigées en France contre l'Eglise, la guerre faite à l'âme des enfants, avec quelle douleur apprendront-ils la guerre faite à l'âme des infirmes et des mourants? Quelles que soient les tristesses présentes, on est consolé et encouragé par une communication qui rappelle les lettres fraternelles qu'échangeaient entre eux les évêques des anciens jours, pendant les luttes de l'Eglise.—
(*Les Annales Catholiques.*)

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC.

7 juin 1883.

A Son Eminence le Cardinal Guibert, archevêque de Paris.

Eminence,

Dans une réunion des Evêques de la province de Québec, tenue en mai dernier, il a été résolu que nous exprimerions à l'Episcopat Français et par lui à tout le clergé et aux catholiques demeurés fidèles, dans notre ancienne mère-patrie, nos sentiments de sympathie et d'admiration, au milieu de la cruelle persécution qui sévit en ce moment.

Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, que Votre Eminence connaît, ayant entendu parler de notre projet, a voulu s'y associer avec tous ses suffragants.

La signature de Mgr Lasfèche, évêque des Trois-Rivières, mon suffragant, manque, parce que ce prélat est actuellement à Rome; mais je suis certain qu'il aurait signé de tout son cœur.

J'envoie cette lettre à Votre Eminence qui, mieux que personne, peut la faire connaître à tous ceux à qui elle s'adresse, par le moyen des journaux catholiques et des Semaines religieuses.

Je prie Votre Eminence d'agréer l'expression de mon profond respect.

† E. A., Archevêque de Québec.

A leurs Eminences les Cardinaux, à nos Vénérables Frères les Archevêques et Evêques de la France.

Eminences,

Vénérables Frères,

Fille de la France catholique, arrosée par les sueurs et fécondée par le sang de ses missionnaires, fortifiée par l'héroïsme de ses religieux et de ses religieuses, l'Eglise du Canada n'a oublié aucun des titres précieux qui l'attachent à vos nobles diocèses et elle suit avec une vive émotion les péripéties de la lutte dans laquelle il a plu au Seigneur de nous jeter durant ces dernières années. En union avec nos fidèles, nous avons, depuis longtemps, déposé aux pieds de Dieu les prières ardentes de notre patrie filiale pour la France soumise à de si cruelles épreuves. Aujourd'hui, au nom de la famille française du Canada, nous venons vous offrir, avec notre sympathie fraternelle, nos sentiments d'admiration et d'espérance. C'est un devoir que la reconnaissance nous impose, car, bien que séparés de la France depuis un siècle et un quart, nous n'avons oublié ni la langue de nos pères, ni leur foi, ni ce que nous devons à ces illustres évêques et à ces intrépides missionnaires qui ont arboré l'étendard de notre sainte religion sur les rives du Saint-Laurent.

Aucune de vos douleurs ne nous échappe, aucune de vos craintes ne nous est étrangère. La guerre faite à l'âme des enfants, l'expulsion violente des religieux, les mille difficultés suscitées à votre zèle, l'acharnement des sectes contre le Christ et ses représentants, les outrages faits à l'image du Sauveur crucifié et à la divine Eucharistie....., sans compter ce qu'un sombre horizon laisse entrevoir de catastrophes: tout cela, nous l'avouons, nous afflige profondément comme catholique et nous humilie comme membre de la famille française. Mais, d'un autre côté, quand nous voyons l'épiscopat, le clergé et les brebis restées fidèles combattre courageusement le bon combat et ne reculer devant aucun sacrifice pour maintenir l'intégrité de la foi, nous sentons notre espérance se raviver et nous sommes fiers comme si votre gloire était la nôtre. Au fond de nos cœurs retentit ce cri du grand Apôtre: *Ne nous attristons pas comme ceux qui n'ont point d'espérance*: de ce tombeau où les Pilates modernes veulent l'ensevelir, la France, la vraie France, la France chrétienne et catholique, sortira tôt ou tard avec une vie nouvelle. On a dit de l'ancienne France qu'elle avait été faite par ses évêques; ils seront aussi les architectes dont la Providence se servira de nos jours pour accomplir ses adorables desseins.

Veillez le croire, Eminences et Vénérables Frères: la joie du triomphe sera aussi grande sur les rives du Saint-Laurent que sur celle de la Seine et du Rhône, et nos cœurs reconnaissants loueront avec vous le Dieu qui éprouve, mais qui relève et fortifie en se jouant des ennemis de son Christ et de son Eglise.

C'est dans ces sentiments que nous avons l'honneur de nous soucrire,

De Vos Eminences et de Vos Grandeurs, les très dévoués serviteurs en Notre-Seigneur.

† E. A., Archev. de Québec.

† JEAN, Ev. de S.-G. de Rimouski.

† EDOUARD-CH., Ev. de Montréal.

† ANTOINE, Ev. de Sherbrooke.

- † L. THOMAS, *Ev. d'Ottawa.*
 † L. J., *Ev. de S.-Hyacinthe.*
 † DOM, *Ev. de Chicoutimi.*
 † N. Z. *Ev. de Cythère et Vic. apost. de Pontiac.*
 † ALEXANDRE, *Arch. de S.-Boniface.*
 † VITAL J., *Ev. de S.-Albert.*
 † HENRI, *Ev. d'Anémour, V. ap. d'Athabaska-Mackenzie.*
 † LOUIS J., *Ev. de Militopolis, v. ap. de la Colombie-Bri.*
 † ISIDORE, *Ev. d'Arindel, Ancil. de Mgr d'Anémour.*
 † PAUL, *Ev. de Marcopolis, coulj. de Mgr de Militopolis.*

Voici la réponse de Son Eminence :

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS

A Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec.

Paris, le 12 juillet 1883.

Monseigneur,

J'ai besoin de compter sur votre indulgence, car je suis bien en retard avec Votre Grandeur. Quand votre lettre, du 7 juin, m'est parvenue, avec l'adresse de sympathie de deux provinces ecclésiastiques du Canada, je traitais avec votre gouvernement une affaire des plus graves, qui ne me permit pas à ce moment de publier les documents si précieux et si honorables pour nous que je venais de recevoir.

La question dont il s'agissait ayant été résolue depuis, je n'ai plus de raison de différer la publication des témoignages d'intérêt et d'affection que l'épiscopat canadien veut bien envoyer aux évêques de France. Ils seront reproduits un de ces jours dans la *Semaine religieuse* du diocèse. Puissent vos paroles, si elles arrivent jusqu'à nos hommes d'État, leur inspirer des sentiments plus justes et plus bienveillants, en leur montrant avec quelle sévérité on juge dans les pays étrangers leurs procédés envers l'Église.

Je ne saurais assez vous exprimer, Monseigneur, combien je suis touché et reconnaissant de la noble et généreuse démarche faite par nos frères du Canada, et je crois pouvoir me rendre ici l'interprète des mêmes sentiments que tous les évêques français éprouveront aussi vivement que moi, en lisant votre adresse dans les feuilles publiques.

Nous sommes heureux, Monseigneur, de pouvoir, en réponse à vos fraternelles condoléances, vous exprimer nos sincères félicitations sur les admirables progrès et la grande prospérité de l'Église du Canada, qui apporte en ce moment tant de consolation au Saint-Siège. Nous vous demandons instamment de conserver toujours pour la France, votre mère patrie, l'intérêt et l'amour que vous lui avez témoigné jusqu'ici. Ne jugez pas avec trop de rigueur ses erreurs et ses fautes. Notre nation ne sera pas toujours ingrate envers la religion catholique, qui l'a formé à l'origine et qui a été l'instrument le plus actif de ses glorieuses destinées. Il y aura un jour chez elle un de ces heureux retours dont son histoire nous fournit plus d'un exemple.

Pour nous, gardiens de la foi dans notre cher pays, en nous imposant la loi de rester étrangers aux partis politiques, nous défendrons avec persévérance les droits de la sainte Église. Nous nous inspirerons du zèle, du courage, de la charité dont furent animés les saints évêques qui portèrent la religion dans vos contrées et dont vous suivez si fidèlement les nobles traditions.

Veillez bien agréer, Monseigneur, et faire agréer aux évêques du Canada, avec l'expression de notre vive reconnaissance, l'hommage de notre affectueux et respectueux dévouement.

† J. HIPPEL, cardinal GUBERT archevêque de Paris.

Rentrée des élèves au Collège de Ste Anne.—La rentrée des élèves au Collège de Ste Anne aura lieu JEUDI le 30 août courant, et l'ouverture des classes se fera le lendemain.

Nous sommes heureux d'apprendre que plusieurs nouveaux élèves ont demandé leur admission dans ce Collège. Rien n'a été épargné pour donner aux parents des élèves une entière satisfaction tant sous le rapport de l'enseignement que sous le bien-être des élèves. L'enseignement de l'anglais, de la comptabilité et de la calligraphie recevra une attention toute particulière afin de permettre aux élèves de poursuivre un cours commercial complet et satisfaisant.

Il en sera de même pour le Cours Classique.

Sous le rapport hygiénique et le bien-être des élèves, de nombreux changements et améliorations ont été faits dans le but de leur fournir un séjour agréable et sanitaire.

Les jeux de *plottes* (boules), qui est le passe-temps par excellence pour les élèves, ont subi une complète transformation et ont été refaits entièrement à neuf. Nous ne pouvons que désirer voir le nombre des élèves de cette institution augmenter, afin de rendre moins onéreuses les dépenses qui sont faites pour rendre cette institution de première classe, et qu'elle puisse conserver la haute réputation qu'elle s'est acquise depuis longtemps en fournissant des élèves qui font leur marque dans le Clergé et dans toutes les classes de la Société.—(Voir le Prospectus à la 16e page.)

Rentrée des élèves au Couvent de Ste-Anne de la Pocatière.—La rentrée des élèves aura lieu LUNDI, le 3 septembre prochain, et l'ouverture des classes pour les pensionnaires et les quart de pension se fera le lendemain. On nous informe que des changements assez notables ont été faits dans cette institution dans le but de donner aux parents complète satisfaction, tant sous le rapport de l'enseignement que sous celui de la santé des élèves confiées à la direction des Révdes Sœurs de la Charité.

L'ouverture des classes pour les externes aura lieu le 1er septembre.

Pèlerinage d'Ottawa.—Trois guérisons miraculeuses.—Nous lisons dans la *Minerve* de jeudi, le 2 août :

Si quelque chose est de nature à fortifier notre foi et à nous consoler de demeurer fidèles en dépit du triomphe apparent de l'incrédulité dans notre siècle, ce sont ces preuves éclatantes que Dieu donne de temps à autre de sa puissance et de sa bonté, qui relèvent d'un ordre supérieur à la faiblesse de notre nature et qu'on qualifie à juste titre de miracles. Miracles ! les impies, les indifférents, les frondeurs, tous ceux qu'absorbe le culte de la matière, qui ne trouvent plus le temps et ont perdu le goût de penser aux vérités supérieures qui rapprochent l'homme de son créateur, feignent de croire que ce mot n'a plus d'acception de nos jours. Et cependant les miracles crèvent les yeux de la libre pensée. Il semblerait que plus on les nie, plus ils éclatent, et il faut se rappeler le texte divin pour s'expliquer l'aveuglement de l'incrédulité, devant les témoignages multipliés, contemporains, vivants, qu'on peut toucher du doigt comme Saint-Thomé, et qui tous révoient et proclament l'œuvre du Tout-Puissant. *Quos vult perdere Deus dementat.* En vérité, le miracle des modernes, c'est d'entendre l'incrédulité nier les miracles.

Voilà ce que nous ne pouvions nous empêcher de penser et d'éprouver, en entendant le récit de trois nouvelles guérisons miraculeuses dues à l'intercession

de Sainte-Anne et dont les pèlerins d'Ottawa ont été les heureux témoins. Mais racontons les faits.

A onze heures, lundi matin, plus de mille pèlerins d'Ottawa et des environs partaient, par le chemin de fer canadien du Pacifique, pour Montréal, où ils ont pris le magnifique bateau à vapeur le *Canada* de la compagnie du Richelieu, pour Sainte Anne de Beauré.

Sa Grandeur Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, arriva dimanche soir de Saint Eugène, accompagnait les pèlerins, ainsi que MM les abbés Routhier, vicaire général, Campeau, directeur du pèlerinage, Whalen, curé de la paroisse Saint Patrick, Sloane, de l'évêché, Champagne, curé de la Gatineau, Croteau, curé de la paroisse St-Jean-Baptiste, Charlebois, chapelain du couvent de la Miséricorde, Froc et Guillet, O. M. I., du collège d'Ottawa, Gauvin et plusieurs révérends Pères Oblats de Hull.

Les pèlerins étaient de retour à Montréal hier matin, en route pour Ottawa. Ils ont débarqués près de la gare du Pacifique, où les attendaient deux trains composés chacun de six voitures de première classe.

On lisait sur leur figures la joie discrète et le recueillement de leurs cœurs. En les voyant, on connaissait d'avance le caractère et le but de leur pieux voyage, on pressentait qu'un événement grave s'était passé au milieu d'eux, où le doigt de Dieu s'était fait sentir.

Nous avons conversé avec eux et nous avons appris de la bouche même de ces témoins oculaires les détails des trois miracles que nous allons raconter et dont deux se sont produits presque à notre porte.

"Nous avons eu un pèlerinage remarquable," nous a dit un vénérable prêtre, "nous n'avons pas ou le moindre accident et Sainte Anne nous a fait la grâce de trois miracles."

Sur la remarque que nous lui faisons qu'il paraissait très peu d'infirmes ou d'affligés parmi les pèlerins :

— "En effet, dit-il, il n'y avait guère que les trois miraculés dans cette catégorie, et ils ont été guéris, d'une façon très miraculeuse.

"La guérison la plus extraordinaire est celle d'une jeune personne qui était dans l'impossibilité absolue de marcher depuis trois ans et quatre mois et qui est aujourd'hui parfaitement guérie."

Comme bien on pense, nous demandâmes à voir la jeune privilégiée à l'égard de laquelle Dieu avait ainsi exercé sa puissance. On nous conduisit près d'elle. Elle était entourée de parents et d'amis et conversait avec eux. Elle se nomme Lavinia Dorion, est âgée de vingt un ans, et réside à Aylmer, à trois milles d'Ottawa. Il y a plusieurs années, elle fit une chute, dans laquelle elle se blessa le genou.

Il y avait eu luxation de la rotule, la mettant dans l'impossibilité de se servir de sa jambe et la forçant de recourir aux béquilles. Le mal empira graduellement et depuis trois ans et quatre mois, il fallait la porter sur une civière. Elle avait reçu les soins des docteurs Church, Wood, Prévost et de trois autres médecins, mais la science d'aucun d'eux n'avait pu la guérir. "Depuis longtemps je priais Sainte Anne, nous dit-elle, de me guérir de mon infirmité, et dernièrement j'ai eu comme un pressentiment qu'elle allait exaucer mes prières, et que si je faisais une visite

à son sanctuaire béni, j'en reviendrais guérie. C'est ce que j'ai fait, et comme vous le voyez, je suis aujourd'hui parfaitement bien."

Nous lui demandâmes de nous donner les particularités de sa guérison.

"Eh bien," quatre hommes me portèrent sur une civière et m'embarquèrent sur le train à Aylmer. Ma jambe était complètement inerte et allait de côté et d'autres ou tournait sur elle même.

"Arrivés à l'église de Sainte-Anne de Beauré, on conduisit les premiers à la balustrade les plus affligés, afin de leur donner la sainte communion. J'étais du nombre, et je fus placé près de l'une des extrémités de la balustrade.

"J'étais agenouillée depuis un instant à peine quand j'éprouvai une étrange sensation, comme si j'avais eu subitement le cœur soulagé d'un grand poids. Je reçus la Sainte Communion et je demeurai à genoux, à prier Sainte Anne, pendant près d'une heure, quand tout à coup je me levai et marchai. Je me levai aussi naturellement que si je n'eusse jamais été infirme; le fait est que quand je quittai la balustrade, j'avais oublié que j'avais jamais eu une jambe malade et je n'y pensai pleinement que quand je vis que je marchais."

M. l'abbé Labello, curé de Saint-Henri, qui était présent, nous dit qu'il connaissait l'état de la jambe malade avant que le miracle ne se produisît et qu'il pouvait certifier la véracité de tout ce que Mlle Dorion venait de raconter, concernant son transport à l'église et l'action de la grâce en elle pendant que s'opérait sa guérison. Il la connaissait bien personnellement et il la savait incapable de mensonge ou d'exagération. Son père est un des premiers ouvriers d'Aylmer.

Les deux autres miracles se sont produits à bord du vapeur, à la veille du débarquement des pèlerins. L'une des miraculés est une petite fille d'Ottawa, Mlle Burns, âgée de six ans. Elle n'avait jamais pu marcher et c'est à peine si elle pouvait remuer les jambes. Pendant toute la durée du pèlerinage, elle avait prié Sainte Anne avec beaucoup de ferveur et témoigné une foi vive. "Comme nous allions toucher le port" nous dit l'abbé Labello, "nous nous mîmes à chanter le *Te Deum* pour remercier Dieu du succès de notre pèlerinage. La petite fille s'appuyait sur ses béquilles, quand tout à coup, elle se mit à marcher, laissant ses béquilles derrière elle. Colles-ci sont restées à bord du bateau. Elle s'est rendue seule et sans appui à bord du train, où elle est actuellement, complètement guérie.

La troisième guérison extraordinaire est celle d'un petit garçon, du même âge à peu près que Mlle Burns. Il n'avait jamais eu l'usage de ses jambes et il était de fait paralysé. En arrivant à Montréal, M. Labello lui dit d'adresser une dernière prière à Sainte Anne. "Parle-lui, lui dit-il, avec confiance, comme si tu parlais à ta mère." L'abbé Labello s'éloigna de lui et le laissa seul à prier pendant quelques instants, au bout desquels l'enfant revint le trouver. Il marchait seul et sans béquilles, il était parfaitement guéri. Il a laissé, lui aussi, ses béquilles à bord du vapeur et est allé prendre le train en marchant comme les autres.

Il est plus facile d'imaginer que de décrire les sentiments qu'éprouvaient et ceux qui ont été l'objet de ces faveurs signalées, et ceux sous les yeux de qui se

sont accomplis ces trois miracles. L'impression que laissent de tels événements est ineffaçable; l'esprit et le cœur en sont fortifiés et consolés. On sait mieux ce qu'r de pouvoir une foi vive et confiante et on se sent en quelque sorte rapproché du principe de toute charité. Heureuse la population au milieu de laquelle se produisent ces manifestations divines et heurieuses les personnes que Dieu choisit ainsi, pour faire éclater sa puissance.

Gloire à Dieu! Hommage et reconnaissance à Sainte Anne!

Le rapatriement.— On ne peut contester qu'il nous revient un grand nombre de nos compatriotes actuellement. Très certainement que parmi ceux-là il y en a beaucoup qui viennent rendre visite à leurs parents; mais nous savons aussi que plusieurs reviennent s'établir sur leurs terres qu'ils ont acquittées de dettes, ou s'emparer de nouvelles terres qu'ils ont achetées. C'est un mouvement qui finira par avoir de nombreux imitateurs.

Voici ce que nous lisons au sujet du rapatriement dans l'*Abeille* publié à Lowell Etats-Unis:

" Nous voyions, il y a quelques temps, dans les journaux du Canada, que les Canadiens des Etats-Unis retournaient en foule au Canada. Il ne faut pas oublier que c'est l'époque des vacances, et prendre tous nos compatriotes qui passent la frontière pour des braves qui se rapatrient serait un peu se tromper.

" Cependant, il faut l'avouer, il s'opère depuis deux ou trois mois un mouvement de retour vers la province de Québec et les autres parties du Canada, que nous ne saurions nous empêcher de constater. Mont réal semble être tout particulièrement le point de mire de tous ceux qui veulent profiter de l'occasion favorable de retourner au pays.

" Le temps semble ne plus être où la fièvre de se diriger vers l'Ouest dominait tous les esprits. On a fort bien compris qu'il y avait très peu à compter sur le secours qui venait du dehors, et aujourd'hui on paraît plus reposer sur l'expérience qu'on a acquise dans les maisons de fabrication américaines pour se créer une existence facile dans les grandes villes du Canada.

" Depuis un an, on compte très peu de familles nouvellement émigrées, le nombre en a été très petit à Lowell; par contre, nous en avons vu beaucoup retourner avec armes et bagages, à la culture de leurs terres; mais nous sommes d'avis que la majorité d'entre elles est allée prendre de l'emploi dans les fabriques de Montréal, de Québec et de leurs environs. Parmi les nombreux passagers canadiens-français de la Nouvelle Angleterre, dont nos confrères du Canada signalent la présence dans les wagons de chemin de fer qui traversent la frontière canadienne, le dixième, nous en sommes sûrs, se dirige vers les grandes villes de la province de Québec.

" En effet, c'est le sujet des conversations du moment. Toutes choses bien pesées, le Canada, et particulièrement la province de Québec, offre plus d'avantages aux classes ouvrières qui ont l'expérience de la fabrication qu'on en peut trouver aujourd'hui dans les villes manufacturières de la Nouvelle Angleterre. Les salaires sont bons et la vie coûte moins cher. Au Canada comme aux Etats-Unis, le marché fait tout. Ce

qu'on a de la peine à se procurer avec dix piastres sur le marché américain, vous l'avez pour cinq sur le marché canadien. Ici l'équilibre entre le taux des gages et le coût des provisions est brisé depuis longtemps.

" Ce sont les raisons que nous venons d'énumérer, qui, depuis une couple d'années, ont le plus influé sur le rapatriement de nos compatriotes. Le mouvement, cette année, est plus fort que jamais, et nous sommes porté à croire que l'automne prochain verra s'embarquer, pour les fabriques de Montréal et de Québec, plus de Canadiens émigrés qu'on n'en a jamais vus dans une seule année.

" Le mouvement qui s'opère est d'autant plus remarquable qu'il semble reposer tout à fait sur les meilleures facilités d'existence que des ouvriers habiles et d'expérience peuvent rencontrer dans les usines et les manufactures du Canada."

Artistique.— M. A. Lavigne, marchand de musique, de Québec, vient de nous communiquer ce qui suit:

Les Sociétés musicales de Québec travaillent, en ce moment, à la préparation d'une grande démonstration qui aura lieu dans les premiers jours d'Octobre prochain, à l'occasion de la visite à la vieille cité de Champlain de plusieurs célébrités artistiques étrangères. Cette solennité aura lieu à Québec, au Skating, rue St Louis, avec un très grand éclat.

D'un autre côté, les journaux de Québec nous apprennent, qu'à cette occasion, il y aura deux grandes soirées musicales où des célébrités se feront entendre. Avis aux amateurs de musique!

Pour recevoir dignement ces hôtes distingués, les sociétés vocales et instrumentales de Québec se réuniront en une masse compacte d'au-delà de deux cents exécutants sous l'habile direction de M. Joseph Vézi-na. Pour cette solennité les compagnies de chemin de fer et de bateaux à vapeur, avec une bienveillance dont ils font souvent preuve, accorderont une réduction sur le prix ordinaire de passage à tous ceux qui désireront assister à ces fêtes musicales. Cette célébration, paraît-il, sera faite avec un éclat sans précédent.

CAUSERIE AGRICOLE

L'AVENIR DE LA BAIE DES CHALEURS, AU POINT DE VUE AGRICOLE ET INDUSTRIEL.

Il y a un mois, nous avons l'heureuse chance de visiter cette partie importante de notre province qui paraît en ce moment attirer l'attention de tous ceux qui s'intéressent vivement à l'agrandissement de notre pays, qui ne demande qu'à être exploitée pour qu'elle devienne riche et prospère. M. Riopel député pour le comté de Bonaventure à la Chambre des Communes, et après lui M. le Dr Martin, député de ce même comté à l'Assemblée Législative, nous ont fait connaître les immenses richesses que possède la Baie des Chaleurs et toute la Côte de la Gaspésie au point de vue agricole par les terres fertiles qui s'y trouvent, et au point de vue commercial par ses pêcheries et le commerce du bois qui peut s'y faire sur une grande échelle. Mais il faut plus que des paroles pour tirer profit de ces avantages: il faut le concours actif et généreux de tous ceux qui ont à cœur d'offrir à nos

populations les moyens de cultiver ces immenses terres et d'activer le commerce et l'industrie qui doivent marcher ensemble et qui ne peuvent se maintenir l'un sans l'autre.

Quand MM. les Curés qui desservent ces localités depuis plus de vingt ans, peuvent vous dire que dans cette immense région à perte de vue, en arrière des anciennes paroisses, dans ces vallées encore vierge on peut y établir de trente à quarante paroisses, par conséquent plusieurs milliers de familles, on ne peut croire que les espérances de succès que l'on entretient sur l'avenir prospère de cette région, si elle était livrée à la culture, soit problématique; loin de là, le succès anticipé n'est pas aujourd'hui une affaire de hasard, puisqu'à l'heure qu'il est le marché se trouve presque à la porte de cette importante et fertile région.

Dans les choses de l'agriculture, il faut être sérieux et vouloir le progrès agricole d'une manière sérieuse, énergique et efficace, puisque de l'agriculture dépend l'avenir prospère du pays; il ne faut pas y aller avec lenteur et des demi-mesures; le progrès agricole s'opère rapidement chez nos voisins des États-Unis, et il faut les suivre avec la même énergie et la même persévérance dans ce patriotique mouvement, si nous avons à cœur de ne pas voir nos voisins venir nous faire concurrence avec leurs propres produits. Marchons avec courage dans ce mouvement colonisateur qui est notre seule sauvegarde: "Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité." Agissons, tandis qu'il en est encore temps!

Comme le dit un correspondant de la *Sentinelle*, publié à Montmagny, qui vient de faire une excursion sur les côtes de Gaspé et à la Baie des Chaleurs: "Le comté de Bonaventure, qui a cent milles de longueur, contient une grande étendue de terres publiques d'une qualité supérieure pour la culture. Ces terres sont concédées par le Gouvernement, pour la bagatelle de trente centins de l'acre. Le poisson et les plantes marines varech, etc., fournissent aux cultivateurs une source d'engrais inépuisable. La température est modérée. En été la brise de la mer rafraîchit, en hiver l'eau de la mer étant plus chaude que l'atmosphère, il s'élève de cette immense nappe d'eau une vapeur qui réchauffe le pays qui entoure la Baie jusqu'à une grande distance. C'est un fait qui est bien connu que sur les bords de la mer la température est plus chaude que dans l'intérieur des terres....."

"Mais les lecteurs de *La Sentinelle*, vont peut-être dire, votre Baie des Chaleurs est un paradis terrestre et comment se fait-il que tout le monde ne s'y réfugie pas? Non, la Baie des Chaleurs, n'est pas le paradis terrestre, mais c'est un beau et bon pays qui contient de grandes ressources et qui peut faire vivre une forte population. Il y a longtemps que les bords de la Baie des Chaleurs seraient couverts de villos florissantes, que toutes les terres qui l'avoisinent seraient cultivées et que les richesses que peuvent produire les pêcheries, le commerce du bois et l'exploitation des industries plus haut énumérées, seraient le bonheur de plusieurs milliers de familles canadiennes, si cette partie du pays n'avait pas été complètement sans communications à venir jusqu'à tout récemment avec les grands centres du pays. Avant la construction du chemin de fer Intercolonial, il n'y avait pas d'autres communications entre la Baie et Québec, que par eau

durant l'été. Il fallait trois jours par *steamer*, pour se rendre de Québec à Paspébiac. Le prix du passage seulement, aller et revenir, était de \$30. En hiver il ne fallait pas songer à faire ce voyage. De sorte que la Baie se trouvait complètement isolée pendant sept mois de l'année; on communiquait presque aussi facilement avec l'Europe qu'avec Québec. C'est pourquoi cette belle partie du pays est maintenant si en arrière des autres. Mais la construction du chemin de fer Intercolonial a mis la Baie des Chaleurs à douze heures de distance de Québec et depuis les choses ont changé de face. Cependant si l'on veut que le progrès se continue, il faut de toute nécessité qu'une ligne de chemin de fer soit construite de Campbellton jusqu'à Paspébiac, et de là jusqu'au bassin de Gaspé. Depuis vingt ans l'on parle de construire ce chemin, mais rien n'avance. Les gouvernements ont voté des subsides en argent et en terres. Rien ne se fait. Ce projet, s'il était mis à exécution, serait pourtant un grand bienfait pour la population de la Baie des Chaleurs.

"Qu'est ce donc qui arrête les promoteurs? Serait-ce parce que la compagnie qui a obtenu la charte pour construire cette ligne de chemin de fer, n'ayant pas les moyens pour en construire elle-même, elle désirerait vendre ses privilèges à un prix trop élevé, pour que personne ne veuille acheter? Ce serait malheureux que dans une affaire qui intéresse autant le public, les promoteurs de cette entreprise n'auraient pas assez de patriotisme pour savoir se contenter d'un prix raisonnable."

Lors de notre récent voyage à la Baie des Chaleurs nous y avons vu nombre de cultivateurs, qui entre, tiennent le désir d'établir leurs enfants en arrière des anciennes paroisses de la Baie des Chaleurs, manifester leur crainte de ne pas voir s'établir la ligne de chemin de fer dont il est parlé plus haut, parce que cette nouvelle voie de chemin de fer est absolument nécessaire à l'ouverture de ce centre important de colonisation. Cependant, le lendemain nous apprenions que les ingénieurs attachés à la direction de ce chemin de fer étaient ce jour là même débarqués à Carleton, afin de se livrer sérieusement à la localisation définitive de ce chemin de fer. A cette nouvelle, la joie était dans tous les cœurs, car c'était l'indice que ce que l'on avait dit de ce projet n'était pas un *tourre*, ou en terme vulgaire du *beurrage* pour des fins d'élection. Nous n'avons rien appris depuis quant à cet événement, mais nous aimons à croire qu'on a été sérieux et qu'on a dû poursuivre les travaux avec la plus grande activité. On ne peut que féliciter le Gouvernement Fédéral d'avoir souscrit une somme assez considérable pour l'exécution immédiate de ce chemin de fer. Nous n'entretenons aucun doute qu'il se trouvera des capitalistes assez soucieux de leurs propres intérêts pour pousser avec vigueur à la confection de ce chemin de fer nécessaire aux habitants de la Baie des Chaleurs et des côtes de la Gaspésie.

M. le correspondant de la *Sentinelle* dit que le chemin de fer Intercolonial a mis la Baie des Chaleurs à douze heures de distance de Québec; très bien pour les passagers, mais malgré toute la diligence des employés de l'Intercolonial, à la Station de Campbellton et les stations intermédiaires en communication par barge ou *steamer* avec la Baie des Chaleurs, on a grandement à souffrir par le retard du transport des

marchandises et toutes choses nécessaires aux besoins des habitants de la Baie. On a bien à Carleton un quai dont le coût a été considérable et à la construction duquel le Gouvernement a largement contribué; mais par un faux calcul, ce quai ne se trouve pas placé de manière à rencontrer les besoins des habitants de la localité, puisque c'est par pur hasard qu'il est possible au bateau à vapeur qui tient une ligne régulière entre Campbellton et les côtes de Gaspé, d'accoster au quai de Carleton nouvellement construit, au grand mécontentement du public voyageur et des gens de la Baie.

On parle grandement de construire un embranchement de chemin de fer de la Station de Mill Stream à Dalhousie. Ce changement pourrait être très avantageux à ceux qui font le commerce de bois dans cette dernière localité; mais il ferait un tort considérable aux résidents de Campbellton qui ont réussi à faire de cette petite ville un centre commercial, sans par ce changement favoriser en quoi que ce soit les habitants de la Baie des Chaleurs. Ce qu'il faut à ces derniers, c'est un chemin de fer les reliant directement de Ristigouche par un chemin de fer, ou de Campbellton, par un steamer qui ferait la traversée pour se joindre à une ligne de chemin de fer qui aurait à l'autre côté son point de départ, pour le moment du moins, et aurait son terminus à l'extrémité des côtes de Gaspé. Voilà, croyons-nous, ce que tous les habitants de la Baie des Chaleurs désirent.

Au point de vue de l'agriculture, suivant ce que nous avons pu en juger, les terres et le climat sont très favorables à la culture. Nous y avons vu des terrains très bien cultivés, et d'une luxuriante végétation: ce qui nous fait espérer pour l'avenir prospère de cette localité; pourvu que l'on profite des avantages que peut nous procurer l'art de bien cultiver une terre, on ne pourra nécessairement qu'arriver à l'aisance. Généralement les labours ne sont pas assez profonds, la division des champs pas assez considérable pour permettre une bonne rotation, et l'égouttement des terres insuffisants, préjudiciable même à la culture; de plus on devrait cesser le plus tôt possible, le système actuellement suivi quant au pâturage des animaux, car en agissant ainsi on ne pourrait espérer viser au perfectionnement du bétail, sous tous les rapports: dans l'élevage des animaux comme pour la production du beurre et du fromage, si toutefois on veut tenter cette dernière exploitation qui pourrait être avantageuse si l'on réussit à obtenir un chemin de fer.

Voilà les défauts que nous avons remarqués et sur lesquels nous n'avons pas manqué d'attirer l'attention des cultivateurs dans le cours d'une conférence agricole que le Révd M. Blouin nous a prié de donner dans sa paroisse, à Carleton.

Nous ne pouvons ici que féliciter les paroissiens de Carleton de s'être rendus en nombre assez considérable à cette conférence que nous avons essayé de rendre instructive et intéressante autant que possible; nous remercions en même temps M^{rs} les Curés de Maria et de Nouvelle d'avoir avancé l'heure des vêpres, afin de fournir l'occasion à leurs paroissiens d'assister à cette conférence qui eut lieu à Carleton, dimanche le 1^{er} juillet à 5 heures de l'après-midi; et se terminait à sept heures. Plus de 300 personnes y

assistaient, et nous étions heureux de voir à leur tête M. le curé de Carleton et les notables de ces trois paroisses, entre autres M. le député de Bonaventure, M. Lussier inspecteur des écoles et nombre de marchands qui ne sont pas étrangers au progrès agricole et industriel de leur localité. Tout le temps qu'a duré notre conférence nous avons été écoutés avec la plus grande attention: ce qui témoignait assurément de leur bon vouloir à s'instruire des choses de l'agriculture. En effet on nous a fait promettre d'y retourner une autre fois: c'est ce que nous avons promis, à la condition toutefois que le Gouvernement Fédéral nous accorde une passe sur le Chemin de Fer Intercolonial, car nous n'avons pas le moyen de faire nous-même les déboursés de voyage.

Avant que de terminer notre *causerie*, nous nous permettrons de parler de Carleton au point de vue de l'enseignement des enfants, surtout des jeunes filles. Si nous avons dit que nous avions été très bien écoutés pendant le cours de notre conférence, c'est plutôt parce que nous nous adressions à une population désireuse de s'instruire et d'inculquer ce désir dans le cœur même de leurs enfants, qui savent reconnaître et apprécier les avantages d'avoir dans leur paroisse un Couvent sous la direction des Révdes Sœurs de la Charité, et dont la fondation est dû au zèle du Révd M. Nicolas Audet et aux largesses d'un ancien marchand de la localité, feu M. John Meagher, beau père de M. Pierre Chauveau.

Nous avons assisté à l'examen des élèves de cette institution ainsi qu'à la distribution des prix. En entrant dans la salle, nous avons cru réellement assister à un examen de Couvent de nos grandes villes. Réellement tout se prêtait à cette illusion, et plus particulièrement la présence de l'Hon. M. P. J. O. Chauveau, ex-Surintendant de l'Instruction Publique, qui sait présider à ces examens avec tant de tact et de savoir-faire, au grand contentement des élèves. En effet qui parmi elles n'a pas su apprécier ce qu'a fait M. Chauveau, à en juger par ses œuvres, en faveur de l'enseignement? Elles ont entendu parler avec avantage de tout ce qu'a fait cet honorable Monsieur en faveur de l'enseignement dans notre beau et grand pays, qui peut se disputer la palme aux autres pays, surtout par l'enseignement dans nos communautés religieuses que nous désirons à jamais se voir perpétuer sous des directrices aussi habiles à former de bonnes mères de familles, et à fournir aux communautés religieuses des jeunes filles qui se distinguent, à leur tour, par leur zèle au soin des malades et à l'instruction de la jeunesse.

Nous avons encore remarqué dans la salle, outre le Révd M. Blouin, curé de la paroisse et directeur zélé de cette institution, les Révds M. Gagné curé de Maria et M. Fortier, curé de Cascofébiac, M. Bauchesse, l'ex-député de Bonaventure, M. Lussier, inspecteur des écoles, M. Napoléon Poirier marchand de Bonaventure, M. Wm Clapperton marchand de Maria, M. John Cullen marchand de Carleton et plusieurs autres personnes notables de cette dernière paroisse.

C'est à l'Hon. M. Chauveau qu'a été en partie échue la tâche d'interroger les élèves sur toutes les parties de l'enseignement; elles ne l'ont pas regretté, car M. Chauveau, avec cette science pédagogique qu'il possède même dans l'art de questionner les enfants,

a en les mettre à l'aise et les faire répondre de manière à nous permettre de juger qu'elles avaient fructueusement profité de l'enseignement qui leur a été donné dans le cours de l'année.

Entre les différentes matières dont les élèves avaient à subir l'examen, il y avait chant et musique sur le piano. Cette partie était confiée à la direction de Mlle Virginie Proulx, maîtresse de musique dans ce Couvent. Tous ses élèves, au nombre de douze, ont chacun montré leur savoir faire en fait de musique, depuis celles de l'âge de huit ans jusqu'aux plus avancées qui ont joué des morceaux d'exécution difficile et avec le plus grand succès: ce qui était une belle note en faveur de l'application des élèves, de même qu'une marque de mérite à l'égard de leur maîtresse qui se dévoue à l'enseignement de la musique depuis déjà plusieurs années.

M. Chauveau a fait lui-même la distribution des prix, et à chacune des élèves il avait un mot d'encouragement à donner.

Certainement les élèves n'oublieront pas de long temps cette belle et intéressante séance littéraire et musicale dont elles ont elles-mêmes fait les frais avec beaucoup de savoir-faire et de succès. Nous remercions les Révérendes Dames Religieuses de nous avoir fourni l'occasion d'assister à cet examen qui témoigne hautement de cette institution, et nous faisons des vœux pour qu'elles reçoivent un encouragement au moins égal à la somme de dévouement qu'elles mettent pour donner complète satisfaction aux parents qui ont l'heureux avantage de leur confier l'enseignement de leurs enfants.

Rapport du comité de l'association des cultivateurs de fruits.

Montréal, 20 juin 1883.

Monsieur le président, et messieurs les membres du Conseil d'Agriculture,

C'est avec le sentiment de la plus vive satisfaction que les membres de ce Comité désirent attirer l'attention des membres de ce conseil sur un excellent rapport sur les fruits de la Russie, publié par Chs Gibb, un des membres les plus actifs de la Société d'Horticulture de Montréal, et dont copie a dû être transmise à tous les membres de ce Conseil.

La Société d'Horticulture de Montréal, dont l'existence date de 1847, a formé partie des sociétés placées sous le contrôle de ce Conseil jusqu'en 1878, époque à laquelle elle est devenue Société d'Horticulture indépendante, avec un octroi annuel de \$1,000. Tous ceux qui ont suivi pas à pas les progrès de cette société admettront, avec nous, qu'elle a fait un bien incalculable en répandant dans ce pays le goût de la culture des arbres fruitiers. Ses expositions annuelles ont toujours été visitées avec le plus vif intérêt, et le public intelligent a pu y observer que, sous le rapport de la qualité et de la variété de ses excellents fruits, la province de Québec laissait peu à désirer. Son climat, la nature du sol, et une culture raisonnée ont démontré à l'évidence que, malgré nos courts étés et nos longs et froids hivers, nous produisons des fruits, qui, pour l'excellence, peuvent rivaliser avec ceux des pays mieux favorisés que nous.

Vous n'avez pas oublié, messieurs, qu'à plusieurs reprises la Société d'Horticulture de Montréal s'est présentée devant vous pour obtenir l'influence du Conseil auprès du Gouvernement pour demander un aide pécuniaire pour la traduction et la publication de ses rapports intéressants et pleins d'actualités, rédigés par des spécialistes distingués, au nombre desquels figurait avec honneur le nom avantageusement connu de M. Chs Gibb. Votre comité a constaté, avec plaisir, que vous n'avez jamais été sourds à ces appels à votre générosité, et que le Gouvernement s'est toujours fait un devoir de secourir vos louables efforts en accordant la juste demande d'une société qui travaillait avec tant d'ardeur à promouvoir les intérêts de cette province.

À sa séance du 1er mars 1882, ce Conseil recevait de nouveau une députation de la Société d'Horticulture de Montréal, laquelle présentait un excellent mémoire sur les avantages de faire l'importation d'arbres fruitiers des régions froides de la Russie, pour les introduire en cette province, les acclimater et les répandre ensuite avec profusion dans toutes nos campagnes. Ce mémoire concluait en demandant la cession par le Gouvernement d'une certaine étendue de terre, et un octroi spécial et suffisant pour établir une ferme expérimentale, une espèce de pépinière, chargée de l'importation, de la propagation et de la distribution d'arbres fruitiers de la Russie.

Malgré la recommandation de ce Conseil et la transmission de ce document au gouvernement, et probablement en raison du manque de fonds, le Gouvernement ne prit aucune initiative dans cette entreprise. Sous ces circonstances M. Chs Gibb, croyant que le temps de l'action était arrivé et que le pays se trouvait dans des circonstances favorables pour tenter l'expérience d'importer des arbres fruitiers de la Russie, se décida à faire à ses propres frais, ce voyage en Russie, où il reçut partout l'accueil le plus sympathique. Étant sur les lieux, M. Gibb put se livrer à l'étude de ces arbres fruitiers dans leur propre climat et sur leur propre sol, et par là se convaincre de la possibilité d'en introduire la culture au Canada avec succès.

C'est cette étude consciencieuse qui fait le sujet du "Report on Russian Fruits" par M. Chs Gibb avec autant d'érudition que de science. Dans ce rapport M. Gibb rend compte de ses observations et de ses études pomologiques des fruits de la Russie; et, avec une lucidité qui ne peut être que le résultat d'études sérieuses, M. Gibb donne l'histoire des pommes, des poires et des prunes de ce pays, en indiquant spécialement les espèces qu'il croit convenir au Canada. Ce travail de M. Gibb est excessivement intéressant sous le double rapport de la science et de l'intérêt spécial qu'il a pour ce pays.

Votre Comité a été informé que déjà quelques horticulteurs entreprenants, sur la simple recommandation de M. Gibb, ont fait de fortes commandes d'arbres fruitiers de la Russie, et nul doute que, d'ici à quelques années, nous aurons l'inestimable satisfaction de voir ces fruits se vendre avec avantage sur nos marchés, et peut être exportés en Europe, après avoir été considérablement améliorés par la culture au Canada.

Les hommes de cœur, de dévouement et tout à fait désintéressés sont généralement assez rares dans tous les pays, voilà pourquoi nous devons particulièrement admirer la conduite de M. Gibb en cette circonstance, conduite qui a pour principe la philanthropie la plus pure et pour but la prospérité de son pays.

Sous ces circonstances votre Comité croit qu'il est de son devoir de prier ce Conseil de vouloir bien, à titre de reconnaissance, passer une résolution exprimant, par vos remerciements, combien vous savez apprécier le noble dévouement d'hommes comme M. Chs Gibb, qui ne calculent jamais le montant des sacrifices personnels qu'ils s'imposent quand l'intérêt et la prospérité de leur pays sont en jeu. Votre Comité espère que ce Conseil voudra bien, en même temps, supplier humblement le Gouvernement de faire traduire, en langue française, le précieux rapport de M. Gibb pour être ensuite distribué à toutes nos sociétés d'agriculture. Votre Comité aurait bien voulu accompagner cette résolution par des marques plus tangibles de notre appréciation des immenses services rendus par M. Gibb, mais il sait que l'état de nos finances ne saurait nous le permettre.

Cependant votre Comité ne voudrait pas clore ces quelques remarques sans faire une suggestion qu'il soumet à votre bienveillante considération.

Vous avez sans doute appris, par la voix des journaux publics, que le Gouvernement avait établi une ferme école à Rougemont sur la propriété de M. Geo. Whitfield avec une subvention annuelle de \$6,000. Sans vouloir nous immiscer dans la direction de cette nouvelle école, qui d'ailleurs est parfaitement indépendante de ce Conseil, votre comité est d'avis que le Gouvernement accepterait, avec plaisir, la suggestion de ce Conseil de mettre une partie suffisante de la Ferme Whitfield à la disposition de la Société d'Horticulture de Montréal pour la culture, l'acclimatation, la propagation des arbres fruitiers de la Russie et autres pays, pour être ensuite distribués dans toutes les parties de la Puissance.

Déjà nous avons cinq sociétés d'horticulture de comté, dont l'existence et les succès sont dus, en grande partie, aux excellentes suggestions pratiques de M. Gibb. Ces sociétés travaillent avec ardeur à répandre le goût de cette culture au Canada, et toutes, elles ont obtenu des résultats qui ont dépassé leurs plus légitimes espérances. Ces diverses sociétés se raient les premières à bénéficier plus directement des heureux résultats ainsi obtenus, et, avant longtemps notre pays aurait l'immense avantage d'ajouter à sa liste, déjà longue d'excellents fruits, une grande variété d'espèces nouvelles, dont l'écoulement rapide ne ferait qu'augmenter notre prospérité nationale.

Votre Comité a l'honneur de vous soumettre ces quelques réflexions qui lui sont dictées par son admiration du dévouement désintéressé de M. Gibb, et pour la conviction qu'il a que ce Conseil doit, dans la mesure de ses forces, seconder les efforts généreux d'un citoyen bien méritant de sa patrie.

Le tout humblement soumis,

J. M. BROWNING, Président.

L'abondance du foin.

Il y a eu une telle quantité de foin dans notre comté, qu'un grand nombre de cultivateurs n'ont plus de places disponibles dans leurs granges pour le mettre à l'abri de l'intempérie des saisons. Aussi faut-il voir avec quel acharnement on s'efforce de le vendre à un prix plus que minime. Aujourd'hui ceux qui ont besoin de foin peuvent en acheter pour deux piastres par cent bottes.

Cependant il serait très facile pour le cultivateur d'en tirer une bien meilleur parti. Mais nous n'avons pas de grange pour l'y mettre, me direz vous. Il y a un bon moyen de remédier à cela. Faites comme au Manitoba, où la rareté du bois fait que les habitants n'ont pas de bâtiments très spacieux, mettez votre foin en meule près de votre étable. Ainsi placé votre foin se conservera très bien et sera toujours à proximité lorsque vous en aurez besoin.

Après cela achetez des bestiaux que vous engraissez avec le surplus de foin dont vous pourriez disposer. Soyez persuadé qu'en vendant vos animaux une fois gras, la chose vous rapportera un prix bien plus rémunérateur que celui que vous auriez eu en vendant votre foin deux ou même trois piastres le cent bottes.

Si vous ne pouvez pas vous procurer d'animaux, gardez tout de même votre foin, et lorsque dans le courant de l'hiver, il aura pris un prix plus régulier, vous vendrez celui qui sera en grange et vous ferez manger l'autre à vos bêtes à cornes et à vos chevaux.

— L'Observateur.

Le temps de moissonner le blé.

Il y a divergence d'opinion quant au temps convenable pour récolter le blé. Quelques cultivateurs sont d'avis qu'il y a perte de grain et que la paille est d'aucune valeur quand on coupe le blé avant qu'il soit entièrement mûr. Il est bien vrai que la paille que l'on obtient en coupant le blé lorsqu'il n'est pas entièrement mûr vaut le double de celle que l'on obtient du blé à son entière maturité; mais comment en est-il du grain? "La croyance où l'on est que le gluten se forme au point où le blé obtient sa maturité, et que le blé parfaitement mûr, contient plus de gluten que s'il était récolté avant sa parfaite maturité, se trouve contredite par le fait suivant: Cent livres de blé récolté à bonne heure contiendrait une plus grande quantité d'albumine, qu'une même quantité de blé récolté à une époque plus reculée, c'est-à-dire lorsque le blé est parfaitement mûr, alors que l'accumulation de l'amidon a diminué la quantité relative de l'albumine. C'est pour cette raison que le blé destiné à faire le pain (à la panification), doit être récolté avant celui que l'on destine à la semence.

Voici ce qu'écrivit un correspondant du *Michigan Farmer*:

"Il y a beaucoup de contestations parmi les cultivateurs quant à l'époque fixe à adopter pour opérer le coupage du blé pour qu'il retienne ses propriétés nutritives, qu'il conserve sa pesanteur, sa grosseur et qu'il soit luisant. Chaque fois que l'on discute le fait, on éprouve la crainte que le blé coupé de bonne heure, quoique d'un fort rendement, gros et luisant, pourrait moisir dans son enveloppe ou se rider, et pour cette raison nombre de cultivateurs attendent que le blé soit complètement mûr avant de le couper, quoique

l'expérience ait prouvé qu'il vaut mieux le couper de bonne heure.

« Depuis quelques années je coupe mon blé bien auparavant mes voisins, malgré leurs conseils souvent réitérés que le mauvais temps pourrait bien le faire germer et tous autres accidents qui pourraient être occasionnés en coupant le blé de bonne heure, c'est-à-dire lorsqu'il n'est pas entièrement mûr. Il faut un peu plus de travail pour le coupage et la mise en meule lorsqu'on coupe le blé de bonne heure, mais les autres craintes qu'on entretient sont futiles, et les avantages que l'on retire en coupant le blé dans ces dernières conditions contrebalancent les accidents qui pourraient lui arriver.

« Le blé devrait être coupé avant que le grain soit dût; lorsque les épis renversent, que la paille est jaunie et que le grain laisse une certaine humidité sur les doigts lorsqu'il est pressé par les ongles, c'est alors le temps de couper.

« La paille provenant du blé coupé de bonne heure vaut le double de celle provenant du blé coupé parfaitement mûr, car dans ce dernier cas elle a perdu tout son suc et devient fibreuse au lieu d'une nourriture substantielle.

« En autant qu'il s'agit de l'apparence du grain et de la valeur nutritive de la paille, tout cultivateur intelligent se convaincra de l'importance de couper le blé avant qu'il soit entièrement mûr, que d'attendre que son écorce soit dure et la paille sèche et dépourvue de toute substance nutritive. »

La main-d'œuvre sur une ferme.

Les hommes salariés sont indispensables sur une ferme de quelque valeur, et la rareté de la main-d'œuvre est actuellement un sujet de grande contrariété pour les cultivateurs; nous sommes loin du temps où l'on y voyait un serviteur ayant vieilli au service de son maître; c'est à peine si nous pouvons garder un employé ou serviteur quelques mois seulement. Le cultivateur peut à peine compter sur le service de ses propres enfants, car le plus souvent il semble s'étudier à inspirer à ceux-là de l'horreur et du mépris pour le travail des champs, à ce point qu'il l'enfant, dès qu'il se sent capable de travailler, quitte le toit paternel pour se livrer à toute autre occupation, en dehors de la culture des champs, et le père se voit réduit à n'avoir recours qu'à la main-d'œuvre.

S'il s'agit d'une ferme de grande étendue, le cultivateur peut affermer sa terre. Dans ce cas, le fermier a sa propre maison, un jardin à sa disposition, enfin une demeure pour sa propre famille, et travaille pour son maître un nombre d'heures limité par jour. Il passe ses soirées et le dimanche au milieu de sa famille. Si ce fermier a assez d'intelligence pour employer ses moments de loisir à la lecture des journaux d'agriculture ou traités d'agriculture au milieu de sa famille, cette indépendance ou cette douce liberté ne pourra qu'être profitable au maître qui l'emploie à son service.

Mais le petit cultivateur ne peut agir de la même manière. A part sa propre résidence, il n'a pas le moyen de construire une maison pour le fermier qu'il jugerait nécessaire de se procurer; aurait-il le moyen de lui procurer ce logement, qu'il ne pourrait suffire à lui payer un salaire raisonnable. Ainsi, ce cultivateur doit engager un homme que pour le temps des travaux et le garder au milieu de sa propre famille.

Dans le choix d'un serviteur le cultivateur commet une erreur que ne fait pas le marchand. Si celui qui se présente pour demander de l'emploi est un jeune homme robuste, musculeux et de bonne santé, le cultivateur n'exige pas qu'il ait auparavant labouré un champ ou planté des patates. Comme toute autre exploitation, un jeune homme doit avoir fait son apprentissage. Quand un ouvrier de ferme a pris le temps d'apprendre son métier, et qu'il offre ses services comme parfaitement entendu sur tous les travaux que nécessite une culture, alors le cultivateur peut lui accorder un salaire raisonnable et suffisant, parce que l'employé sera capable de le gagner.

Mais la plupart des cultivateurs sont tellement enclins à ne payer que de faibles salaires à leurs ouvriers, qu'ils ne prennent pas en considération la différence qu'il y a entre un ouvrier expérimenté et celui qui ne sait rien faire sans qu'on soit obligé d'être constamment sur ses talons et qui ne tient aucun compte des ordres qu'il reçoit comme des avis qu'on juge nécessaire de lui donner. Le jeune homme robuste et vigoureux qu'il aura choisi de préférence à un autre plus expérimenté, pourrait être d'un caractère violent et maltraiter les animaux confiés à ses soins, ou ne rien s'y connaître au travail des champs, ou être dépourvu de tout principe honnête à ce point de quitter la ferme sans avertissement préalable et dans un temps où l'usage de ses bras serait absolument indispensable. Ces gens quoique offrant leurs services à un salaire modique ne gagnent pas même ce qu'on leur paie.

La question de la main-d'œuvre sur une ferme est importante et est une de celle dont le règlement est difficile. Lorsque les cultivateurs ne peuvent avoir recours à un fermier, donner leur terre en affermage, ce qui est infiniment mieux s'ils ne peuvent eux-mêmes exécuter tous les travaux, c'est d'engager le meilleur ouvrier, de lui donner un bon salaire, et s'il ne le gagne pas, de le lui dire afin qu'il redouble de zèle dans son travail, et cela avec douceur et courtoisie; si c'est un fort travaillant, il faut laisser entrevoir qu'on est satisfait de ses services. Un mot de reconnaissance et de satisfaction à l'égard de l'ouvrier ne coûte rien, et on peut être certain qu'il sera très apprécié par celui à qui on l'adresse et qui le mérite.

Voilà la difficulté et les inconvénients de l'emploi de la main-d'œuvre. Bien souvent est engagé à une mauvaise éducation, n'est pas poli et quelquefois même sa conduite morale peut être dangereuse, surtout au contact des enfants du maître qui l'emploie; c'est donc un danger pour les enfants au milieu desquels il réside constamment. D'un autre côté, il peut arriver que cet ouvrier soit un homme probe, d'une bonne conduite, travaillant et d'un grand savoir-faire on fait de culture: dans ce dernier cas, il est extrêmement avantageux d'avoir cet ouvrier à son service, et au milieu de la famille, car son bon exemple ne pourra qu'être profitable à tous. Quand un cultivateur peut trouver un semblable ouvrier, il ne doit pas mesquiner sur le salaire à lui accorder, et faire tout ce qui est possible pour lui rendre le service agréable et de faire en sorte que le séjour lui soit aussi agréable que s'il demeurait au milieu de sa propre famille, qu'il puisse se croire réellement chez lui.

Culture des fruits

Les cultivateurs ont tant de choses qui attirent leur attention qu'ils ne songent pas parfois à la culture des fruits.

Rien ne peut payer dans un si court temps et avec si peu de déboursés que la culture des fraises. Il n'est pas rare de voir quelqu'un qui ne soit friand de ces fruits, et chaque cultivateur devrait en récolter pour le besoin de la famille: la chose est si peu coûteuse. Si vous ne cultivez pas encore ce fruit, préparez-vous à le faire à l'automne, en adressant votre commande à M. Auguste Dupuis, dont nous publions l'annonce à la 16me page de la *Gazette des Campagnes*; M. Dupuis en a en vente la meilleure variété: les *Sharpless*. Nous connaissons une paroisse où un jardinier a porté sur les marchés plus de cent gallons de fraises, le mois dernier, M. J. Hypolite Pagé, de Lotbinière, sans compter les framboises, les groseilles et les gadelles. Nous en connaissons un autre, n'ayant qu'un arpent de terre, complètement nettoyé de mauvaises herbes, qui se livre tout entier à la culture des fruits dans ses moments de loisir et obtient les mêmes bons résultats.

En choisissant un terrain pour la culture des fraises, pas n'est besoin de choisir le sol le plus riche. Si le sol est d'une grande richesse en engrais, les plants végèteront avec trop de vigueur et vous n'obtiendrez pas autant de fruits. Le sol doit être médiocrement engraisé; les plants qui végètent sur un tas de fumier font de fortes et grandes tiges, mais les fruits ne viendront pas en abondance. On ne réussira à la culture des fruits, quelque soit leur espèce, qu'en autant qu'on apportera à leur culture, tout le soin qu'ils exigent et que nous ferons choix de meilleures variétés dont l'achat coûte le plus, mais qui donnent un profit considérable; dans ce dernier cas, il convient de s'adresser à un pépiniériste recommandable, et pour cela nous vous conseillons de faire vos achats de plants chez M. Auguste Dupuis, du Village des Aulnaies, qui s'est acquis une réputation hautement appréciée dans la Province de Québec, même à l'étranger. Ce n'est pas une réclame que nous faisons en faveur de M. Dupuis, mais c'est le témoignage qui lui a été rendu à une dernière séance même du Conseil d'agriculture de la Province de Québec, par les membres de ce Conseil qui s'occupent d'horticulture sur une grande échelle.

Culture des fraises.

À la demande de plusieurs de nos abonnés, nous publions de nouveau dans la *Gazette des Campagnes* les renseignements que nous avons déjà donnés sur la culture des fraises, avec certains changements que nous avons cru nécessaires.

Avantages de la culture des fraises.—Le fraisier forme aujourd'hui l'objet d'une culture très importante, et ses fruits obtiennent sur nos marchés des prix qui compensent triplement le travail que l'on s'impose pour cette culture. Nous pourrions citer maints exemples de jardiniers qui se sont créés une aisance assez enviable en quelques années, par la vente seulement de fraises; ces exemples sont nombreux, surtout aux Etats-Unis.

M. le colonel Rhodes, propriétaire d'un immense jardin fruitier près de Québec, dit qu'il vend en moyenne chaque été cinq mille pintes de fraises, malgré qu'il ait pour lui faire compétition les fraises provenant des Etats-Unis, et celles des champs que l'on récolte aux environs de Québec.

Il y a quelques semaines, un cultivateur de Lotbinière, M. J. Hypolite Pagé, portait sur les marchés de Québec, plus de cent gallons de fraises "*Sharpless*" parmi lesquelles il

en mesurait ayant huit pouces de circonférence. Les plants de ces fraisiers "*Sharpless*" ont été achetés chez M. Aug. Dupuis, pépiniériste, Village des Aulnaies.

Cependant nous devons convenir que cette culture est par trop négligée si l'on en juge par le profit que nous pourrions retirer par la vente des fraises, surtout avec les facilités de transport que nous possédons et qui nous rapprochent des marchés.

Variétés de fraisiers.—La culture a produit un nombre considérable de variétés de fraisiers, à tel point que les catalogues publiés aux Etats-Unis mentionnent plus de 400 variétés diverses. Comment les reconnaître? Comment savoir si l'on ne cultive pas l'une pour l'autre, si l'on ne vend pas celle-ci pour celle-là.

De toutes ces variétés on distingue neuf formes principales; 1o. fruit rond ou sphérique; 2o. en cône; 3o. lobé; 4o. ovale; 5o. en crête de coq; 6o. cylindrique; 7o. en cône allongé; 8o. à col; 9o. en cœur ou en toupie.

Chacune de ces subdivisions peut se subdiviser; ainsi on dit *cône tronqué*, *apluti*, etc.

Combien même nous consacrerions dix pages à décrire le fraisier, nous n'apprendrions rien d'utile à ceux qui désirent se livrer à cette culture. Nous nous bornerons à dire qu'il n'y a que deux espèces qui ont donné naissance, par la culture et l'étude, à toutes les variétés que l'on cultive actuellement.

La fraise des bois, malgré qu'elle ait un parfum que les grosses variétés n'ont pas encore atteint, n'est pas aussi en vogue pour le commerce que ces dernières qui ont une si grande supériorité sur les petites, sous le rapport de la fraîcheur, de l'abondance du suc, de la beauté de la chair, de la forme, du coloris, de la saveur, de la succulence; quand on a mangé une seule fois de ces fraises, on ne désire plus jamais goûter à celle des bois.

Parmi ces centaines de variétés, l'amateur, ou celui qui désire en faire un commerce, doit choisir les plus fertiles, les plus vigoureuses, les plus belles, celles qui s'accoutument de tous les terrains et qui produisent les plus beaux fruits et les meilleurs. Parmi ces variétés, la "*Sharpless*," au dire des horticulteurs, est celle qui est actuellement la plus en vogue.

Dans la plupart de nos jardins les bonnes variétés cultivées sont rares, et les mauvaises trop répandues. Cependant il a été démontré que l'on peut retirer des bénéfices considérables, en s'appliquant à cultiver les meilleures variétés pour le marché.

D'où vient donc que l'on cultive tant de variétés improductives quand il y en a tant de bonnes dont le produit est dix fois plus élevé! De l'ignorance, de la routine ou d'une fausse économie, pour ne pas dire plus. Cependant, il suffit d'un calcul bien simple pour établir qu'une mauvaise variété qui ne coûte rien, coûte beaucoup plus qu'une bonne qu'on achèterait cinq centins le pied.

En effet, qu'est-ce que le prix d'achat de 100 pieds de fraisiers, alors même qu'ils coûtent \$3, quand on peut s'en procurer des milliers par la multiplication des filets ou *coultants*?

Plantez donc de bonnes variétés, et si vous êtes embarrassé pour les choisir, rapportez-vous en à un pépiniériste digne de votre confiance. Il vous fera, en toute circonstance, un choix bien supérieur à celui que vous pourriez faire vous-même, si vous lui laissez toute latitude; car il cultive lui-même de préférence les bonnes, n'ayant pas d'intérêt à cultiver les médiocres ou les mauvaises.

Sol convenable au fraisier.—Le fraisier demande un sol de consistance moyenne, parfaitement ameubli et ne se ressentant jamais d'une trop grande humidité. Ce sol doit être très-riche, mais les fumures ne doivent jamais être données à forte dose; on doit éviter d'employer tout engrais pailleux et fumier frais de cheval, de moutons, fiente de poule, etc., ces derniers engrais portent les plants à pousser beaucoup de feuilles, mais peu de fruits. Le bon terreau mélangé de cendres et du fumier de vaches, bien décomposé, produit d'excellents résultats. La terre doit être bien friable et le sol bien nivelé; il faut avoir soin de bien émietter les mottes de terres qui parfois couvrent le terrain.

Les fruits sont plus parfumés, plus délicats, lorsqu'on cultive le fraisier dans les sols calcaires, sablonneux et légers.

L'exposition du midi diminue la quantité, mais elle augmente la qualité: celle du nord augmente la quantité, mais diminue la qualité.

Plantation.—Le fraisier se plante à l'automne ou au printemps.

La plantation d'automne a un grand avantage sur celle du printemps, parce que le plant, végétant et s'enracinant pendant l'arrière-saison, peut donner une récolte dès l'année suivante: on gagne donc près d'un an en plantant à cette époque. D'autre part, le succès de la plantation est plus certain, surtout dans les terrains secs et légers et aux expositions chaudes. Cependant, dans les terres humides et froides, il est préférable d'attendre au printemps. Un grand nombre de jardiniers préfèrent la plantation au printemps.

On plante les fraisiers en bordure, en ligne ou en planche.

Si l'on plante en bordure, on pourra espacer les pieds de dix à douze pouces; si l'on plante en ligne, il faudra espacer les lignes de 20 à 24 pouces et distancer les pieds de 10 à 12 pouces dans les lignes (on doit employer le double de la distance entre les lignes, pour la variété *Sharpless*); si l'on plante en planche on le fera en quinconce et à un pied dans tous les sens. Les sentiers qui séparent les planches doivent avoir deux pieds à deux pieds et demi. Cette opération se fait en août et en septembre, ou bien en avril ou en mai.

Lors de cette opération, on enlève des plants à transplanter toutes les feuilles qui se seraient développées, ne conservant que celles qui ne le seraient qu'à demi; les racines doivent être raccourcies d'un tiers ou de moitié de leur longueur. Ce raccourcissement des racines a pour effet d'en faire pousser d'autres près de la couronne du plant; il est aussi avantageux aux fraisiers qui ont été plantés le printemps, qu'ils aient été arrachés de la pépinière depuis longtemps, ou nouvellement arrachés; le bout des racines ayant été meurtri, il est nécessaire que les racines soient unies et claires lors du replantage. Si la plantation se fait à l'automne il n'est pas nécessaire d'opérer le raccourcissement des racines, car dans ce cas là les racines continuent à bien pousser, pourvu que les plants soient arrachés avec précaution et replantés avec soin.

Les jeunes coulants qui ont beaucoup de racines, sont ceux que l'on doit préférer pour la plantation; il ne faut pas se servir de vieux plants pour les replanter ailleurs, si la chose est possible.

Lors de la plantation, il convient nécessairement de choisir un temps sombre. Pour tracer les lignes, on doit se servir d'un cordon que l'on maintient à quelques pouces de hauteur du sol, afin de pouvoir planter sous le cordon. Faites une petite butte à la place que doit occuper chaque plant afin d'y étendre régulièrement les racines de tous côtés;

puis ensuite remplissez le trou, ayant soin de ne pas couvrir de terre la couronne du fraisier; pressez alors fortement le sol tout autour du plant avec la main, afin que la racine puisse bien reprendre.

Après la plantation, il n'y a plus qu'à tenir le terrain net par des sarclages et des bêchages, et à pincer les coulants dès qu'ils se montrent: cette dernière précaution est indispensable, si l'on veut que les pieds prennent de la vigueur et préparent de beaux fruits. On se trouve toujours bien de le faire assidûment, sans les laisser prendre de l'accroissement; il est surtout nécessaire de les supprimer à l'instant où le fruit noue: c'est ce qui décide de la grosseur et de la bonté du fruit.

La suppression des coulants est donc de première nécessité.—Il n'y a pas de récolte là où il y a des coulants, car le fraisier cherche plutôt à se reproduire qu'à fructifier.

Enlevez les coulants à mesure qu'ils apparaissent, afin que toute la force végétative se concentre sur un seul pied, car une douzaine de plants ne produira pas autant de fruits et un fruit aussi beau et aussi succulent qu'un seul plant. Lorsque vous désirez agrandir la culture des fraisiers, vous devez faire une plantation à part, dans le but de vous procurer des plants.

Multiplication du fraisier.—Le fraisier se multiplie de trois manières: par éclat de vieux pieds, par les coulants, ou les semis.

Les deux premiers moyens sont les seuls qui reproduisent exactement les caractères de la variété. Le semis n'offre que des variétés incertaines et qu'il faut étudier, ce qui n'est que du ressort du pépiniériste qui fait un commerce spécial de la vente de plants de fraisier.

Que ce soient des éclats de vieux pieds ou de jeunes coulants qu'on emploie à la multiplication, on les plante sur un seul rang au milieu d'une planche de trois pieds de large. On supprime les fleurs et on laisse pousser les coulants, qui produisent le plant nécessaire aux plantations.

Lorsque vous vous apercevez que votre plantation de fraisiers ne rapporte pas autant de fruits, que les plants ne poussent pas avec autant de vigueur qu'auparavant, il est mieux de choisir un nouveau terrain pour la plantation des fraisiers; le terrain primitif devra être utilisé à une autre culture, pour n'y planter les fraisiers qu'après l'espace de trois années.

Durée des fraisiers.—“La plupart des fraisiers, comme le dit M. E. Cochois dans le *Journal d'agriculture* publié à Montréal (Vol. II, page 106), ne rapportent abondamment que dans la deuxième ou la troisième année, il faut donc les renouveler au bout de ce temps. En renouvelant tous les trois ans, on est certain d'avoir toujours abondamment de belles et bonnes fraises. Si l'on ne pouvait pas renouveler ses fraisiers tous les trois ans, il faudrait rechausser de temps en temps, c'est-à-dire rapporter un peu de bonne terre autour des pieds; par cette précaution il pousserait de nouvelles racines au-dessus des anciennes, ce qui entretiendrait la vigueur et la fertilité de la plante.”

Quand on n'a pas soin de supprimer les coulants, au fur et à mesure qu'ils paraissent, cela fatigue beaucoup les plants, en abrège la durée, en diminue considérablement la récolte, parce que la sève est ainsi dépensée en pure perte et que cet effort naturel de reproduction énerve et affaiblit le plant mère, comme nous l'avons dit plus haut.

Les apports de terre, les binages, les sarclages, les soins, peuvent prolonger l'existence du plant et les récoltes.

Plus le sol est riche, frais et ombragé, plus les plants ont d'espace pour végéter, plus la durée est longue, les produits assurés et de bonne qualité.

Du paillis.—Voici ce qu'écrivit à ce sujet M. l'abbé Provancher, dans son "Traité sur le Verger et le Potager" : "Certains horticulteurs ont pour habitude de garnir la terre, au printemps, entre les lignes de fraisiers, d'une légère couche de paille, afin que la terre soulevée par l'action des fortes pluies ne puisse jaillir sur les fruits et les salir : ce procédé a encore l'avantage de conserver la fraîcheur au sol pendant le temps de longues sécheresses."

A l'automne, si l'on veut conserver les plants de fraises, il faut couvrir le sol de même que les plants, de paille, de foin, de feuilles d'arbres, fanes de pois, tiges de blé d'inde ou toutes autres matières analogues, à une épaisseur d'un pouce. Cette couverture ne doit se mettre à l'automne qu'après les premiers grands froids. Avec cette couverture, vos plants n'auront pas à subir les influences des gelées et du dégel, soit aux premiers froids de l'automne ou au printemps. Dès que la végétation se fait au printemps, il faut enlever cette couverture.

Cueillette et conservation des fraises.—La cueillette des fraises n'offre aucune difficulté ; il suffit de saisir la péduncule avec le pouce et l'index, un peu au-dessous du fruit, et de le couper avec les ongles. Toutes les fraises qui ne porteraient pas le calice avec elles (les petites feuilles vertes et la queue) doivent être mises de côté, si elles sont destinées à être expédiées au loin, car sans cela elles perdent leur jus et gâtent celles qui sont intactes.

Emballage et transport des fraises.—Depuis que l'on cultive le fraisier en grand et en plein champ, on a senti le besoin d'en exporter les fruits jusque sur les marchés éloignés. Le Colonel Gray de Québec expédie à New-York, des "Sharpless" de 200 à 250 paniers par jour (ce 20 juillet 1883).

Aux Etats-Unis où l'on fait une grande exportation de fraises on est parvenu à trouver un moyen d'emballage peu dispendieux.

La plupart des jardiniers font usage de petites boîtes qui sont fabriquées à Buffalo, Etat de New-York, par M. N. D. Batterson ; chaque boîte peut contenir une pinte de fraise. Par l'usage de ces boîtes, des fraises ont été transportées intactes à 300 milles de distance. On peut aussi se procurer à cette manufacture de grandes boîtes servant au transport à la fois de 32 à 36 boîtes contenant les fruits, à des prix très-modérés.

Les fraises ainsi cueillies avec soin, et mises dans des petites boîtes propres, tel qu'indiqué plus haut, sont ordinairement adressées par le producteur à un marchand de fruits recommandable, qui moyennant une commission raisonnable vend les fraises au fur et à mesure qu'elles lui sont adressées.

Le producteur en prenant ainsi un engagement d'avance avec le marchand de fruits, peut s'exempter des frais de voyage qui sont toujours considérables pour les personnes éloignées des villes.

Des insectes nuisibles au fraisier.—Les insectes qui s'attaquent au fraisier ou à ses fruits sont : le ver blanc, la taupe, la fourmi, la limace.

Ver blanc, ver de hanneton.—Ce ver est connu de tout le monde par les ravages qu'il cause dans les jardins et dans les champs. En quelques semaines il dévore facilement un carré de fraisiers : c'est leur plus redoutable ennemi. Si l'on s'aperçoit que le ver blanc attaque les fraisiers, il faut rechercher les larves qui rongent leurs racines.

Le fumier de vaches passe pour attirer les vers blancs partout où on l'emploie.

La taupe fait un tort considérable aux fraisiers, en les culbutant ou en ouvrant des galeries souterraines qui les font périr, en les déracinant ou en les isolant.

Pour se débarrasser de ce fâcheux animal, il faut le guetter et le tuer ou lui tendre des pièges. Toutefois on doit peu compter sur ces derniers, car il a l'odorat très-fin, et il sent de très-loin la terre remuée par la main de l'homme et les pièges qui lui sont tendus.

La fourmi attaque les fraises, comme elle attaque tous les fruits. Pour s'en débarrasser, on place sur son passage des assiettes contenant un peu de miel ou de sirop. Quand elles sont réunies en grand nombre, on les tue avec de l'eau bouillante, qu'on verse dessus.

On peut aussi détruire les fourmillières en y introduisant un peu de miel pour attirer les insectes dans le même endroit ; on y verse également de l'eau bouillante.

Limace.—La limace est très-friande de la fraise et, lors de la maturité, elle mange toutes celles qui sont à sa portée. On s'en débarrasse en entourant les pieds de fraisiers de cendre, de sciure de bois où elles s'embarassent. On peut aussi faire de petits tas de son de distance en distance ; comme elles en sont très-friandes, elles s'y amassent, et il est alors facile de les détruire.

Plant fatigué par le voyage.—Il arrive souvent que le plant de fraisier est expédié à de grandes distances et qu'il met un temps considérable à parvenir à destination, de telle sorte qu'il semble hors d'état de pouvoir végéter. Quand on reçoit du plant ainsi fané, on lui fait reprendre de la fraîcheur en le plongeant dans l'eau où on le laisse séjourner tout le temps nécessaire pour cela, soit 6 ou 8 heures. On plante alors et on arrose quel que soit le temps qu'il fasse, car, si cette condition est utile en général, elle est de rigueur en ce cas-ci. On continue d'arroser jusqu'à reprise complète. Si la plantation a lieu au printemps et que le temps soit sec, on fera même bien d'ombrer un peu avec de la paille ou des paillasons.

Fraises "Sharpless."—Voici le témoignage qu'offre sur cette variété de fraises, M. l'écrivain de la *Montreal Gazette*, qui est chargé de la partie horticole de ce journal :

Des mille variétés nouvelles de fraises introduites dans le pays, celle appelée "Sharpless" donne la plus entière satisfaction, au dire de tous ceux qui l'ont introduite dans leur jardin. C'est certainement une variété remarquable par ses feuilles ; celles mêmes des jeunes plants sont très-grandes, et pour cette raison, il faut avoir soin de leur donner beaucoup d'espace, si l'on veut obtenir des fruits abondants et très-gros. Quelques variétés produisent de gros fruits sur un seul plant ; mais ce qui est à désirer, c'est qu'ils soient en grand nombre. De ce que je connais de la variété "Sharpless" je puis dire que ses fruits sont gros et abondants. Pour juger de la valeur de cette variété, il suffit de la voir en pleine végétation, lorsque les plants sont chargés de fruits. Les journaux qui ont donné le *fac-simile* de fraises "Sharpless" ne vous donnent qu'une faible idée de la grosseur des fruits, car l'on pourrait croire qu'elles ont été choisies parmi un grand nombre de plants. Les connaisseurs cependant y reconnaissent l'indication d'une variété extraordinaire, par la forme irrégulière des fruits. Quant à la qualité des fruits, elle est remarquablement bonne en considération de leur énorme grosseur, et je ne crois pas que l'on puisse trouver à redire sur ce point. Suivant moi il est impossible de cultiver une variété de fraises qui puisse don-

ner autant de satisfaction quant à la qualité jointe à la grosseur de ses fruits."

Perte d'engrais.

On se plaint de ce que dans la plupart de nos anciennes paroisses les terres sont épuisées et que l'engrais manque pour pouvoir leur donner leur ancienne fertilité. Le cultivateur, le plus souvent, n'a qu'à s'accuser lui-même d'être la cause de ce que sa terre ne lui rapporte plus rien, ou presque rien. En effet, que voyons-nous dans nombre de paroisses et dans les grands villages ou dans les grands centres où l'on y exerce toutes espèces d'industries: Une complète insouciance à l'égard de matières fertilisantes qui pourraient servir à engraisser nos terres et à nous procurer des récoltes abondantes.

Maintenant, dans nos grands villages ou dans des centres où l'on peut utiliser les pouvoirs d'eau, il s'y établit nombre de manufactures de toutes espèces où les déchets quels qu'ils soient sont jetés et perdus qui pourraient être utilisés à engraisser nos terres en même temps qu'ils débarrasseraient les propriétaires de ces établissements qui sont obligés de payer pour les charroyer ailleurs, soit à la rivière soit au milieu des chemins publics. Il y a des tanneries où la moëlle de cornes, de sabots, les grattures des peaux, etc., s'accablent jusqu'à ce qu'elles infectent ceux qui y travaillent ou ceux qui demeurent dans le voisinage de ces tanneries; il y a des boucheries où les os, le poil et le sang se mêlent à toutes espèces de débris; des manufactures d'étoffes où chaque matin les écumes des chaudières que l'on nettoie tous les jours, sont répandues soit dans les rivières, soit dans les ruisseaux pour y infecter davantage l'eau qui sert à abreuver les animaux: ces écumes, on ne l'ignore pas, sont une substance savonneuse, composée du gras animal de la laine unie avec les parties alcalines d'urines employée en nettoyant les étapes; de plus, il a quantité de graisse qu'on retire en nettoyant les écailles et le moulin à fouler: toutes ces matières sont de précieux engrais que l'on pourrait utiliser avec profit.

Si l'on examine l'entourage de la maison, des granges et des écuries, la basse-cour, on verra que le cultivateur disperse volontairement quantité d'engrais qu'il pourrait utiliser avantageusement sur ses terres. Toutes ces matières se perdent, et l'on accuse la terre d'être ingrate. Vous, cultivateur insouciant, devez plutôt vous accuser vous-même d'être un ingrat, même un voleur; puisque vous ne songez pas à observer la loi de la restitution; car la terre, elle, veut que vous lui rendiez à votre tour ce que vous lui avez enlevé pendant plusieurs années consécutives en grains, en fourrages et en légumes de toutes espèces.

Choses et autres.

M. A. R. McDonald, surintendant du Chemin de Fer Intercanadien.—Il nous fait plaisir de publier ici le témoignage flatteur et bien mérité que vient de rendre à un de nos compatriotes occupant une place importante sur le Chemin de Fer Intercanadien, l'un de nos confrères de la presse anglaise, le *Morning Chronicle* de Québec. Le *Canadien*, le *Journal de Québec*, le *Newelliste*, le *Quotidien*, etc., ont bien souvent signalé la bonne administration et les actes de courtoisie de M. McDonald, dans la charge qu'il occupe avec tant de savoir-faire; mais quand ces louanges qu'il a su si bien mériter, proviennent d'un journal anglais, toujours réservé à l'égard de nos compatriotes, nous ne pouvons soupçonner qu'il y a exagération.

Voici ce que nous lisons dans le *Morning Chronicle* du 2 août courant:

"Le *Chronicle* a eu occasion de faire voir combien il était avantageux au public voyageur d'avoir à sa disposition un express local sur le Chemin de Fer Intercanadien, division de la Rivière du Loup (de Lévis à Ste-Flavie). Un de nos amis nous a écrit pour nous exprimer sa satisfaction sur les heureux arrangements faits par M. McDonald, l'habile surintendant de cette branche de chemin de fer. Les trains sont journellement remplis par des centaines de passagers. Cela démontre que les vues de M. McDonald sont calculées sur les véritables besoins du public. Ce qui frappe le plus les passagers, c'est la courtoisie des employés. Du conducteur jusqu'au plus humble employé, tous se montrent empressés de rendre tous les services possibles et de donner tous les renseignements demandés par le public voyageur, et cela de la manière la plus courtoise. Notre correspondant voyageur nous informe que souvent il a eu occasion d'entendre des excursionnistes des Etats-Unis faire l'éloge des conducteurs de l'express local, aussi bien que des autres employés de ce même train. Nous félicitons le Gouvernement de la Puissance du Canada d'avoir à son service des employés aussi fidèles à accomplir leurs devoirs, et au Surintendant local tel que M. McDonald dont les services sont si hautement appréciés par le public."

Les fraises "Sharpless" provenant de la pépinière de M. Aug. Dupuis, du Village des Aulnais.—Voici l'extrait d'une lettre adressée à M. Dupuis, par M. J. Hyp. Pagé, de Lotbinière: "Comme vous avez vu chez M. Wood, à Québec, des fraises provenant de 4 doz. de plants de fraises "Sharpless" achetés chez vous en 1880, vous avez dû voir que je les ai cultivés le mieux possible. Je vous dirai que j'en ai mesuré une de huit pouces et demi de tour, et voilà au-delà de cent huit gallons que j'envoie à Québec, chez les marchands de fruits. J'ai à peu près $\frac{1}{2}$ d'arpent de fraises de seconde année, et $\frac{1}{4}$ d'arpent de première année. Celles de la 1ère année ne m'ont pas donné un grand rendement, j'étais novice; celles de la seconde année m'ont donné plus de fruits. Veuillez m'envoyer la manière de cultiver les fraises, telle que publiée dans la *Gazette des Campagnes*. Je me suis bien trouvé de suivre ces renseignements; et comme j'ai perdu ce petit pamphlet, je vous serais obligé si vous pouviez m'en envoyer un autre par la poste....."

avis aux Chasseurs.—Nous croyons devoir recommander à MM. les Chasseurs, le Journal LA BASSE-COUR, —Bureaux, 23, Passage Saubier, PARIS (France)—où ils trouveront des Chiens garantis, dans des conditions exceptionnelles, ainsi que des Gibiers de toute sorte pour le repeuplement des chasses. Insertions d'offres et demandes gratuites aux abonnés. Prix du journal *La Basse cour*, six francs par an. Nous recevons ce journal depuis plusieurs mois, et nous le trouvons très-intéressant.

Se rendre compte de la production du lait chez les vaches.—Un cultivateur croyant tirer un grand profit du lait de ses vaches, un jour l'idée de se rendre un compte journalier du lait qu'il retirait de chacune de ses vaches et de tenir pour cela un cahier particulier dans lequel il indiquait la quantité de lait obtenue par chacune. A la fin de l'année, il put se convaincre que le profit obtenu provenait d'un tiers seulement de son troupeau de vaches, et que les deux autres tiers ne payaient pas même les frais de nourriture. Il réorganisa son troupeau en vendant les vaches de qualité inférieure quant au rendement du lait, et a obtenu, par cette expérience, la certitude qu'il y avait avantage de se rendre compte de la production de lait obtenue par chaque vache de son troupeau.

Le lait provenant de jeunes vaches.—Les jeunes vaches d'ordinaire ne donnent pas autant de lait que celles qui ont atteint l'âge de cinq ans et au-dessus, quoiqu'il soit aussi riche en crème. Il y a des génisses dont la croissance continue jusqu'à quatre ans et parfois cinq ans, et cette croissance se fait au dépend de la nourriture qui autrement serait convertie en lait.

Rendre le lait sûr à sa première nature.—Un cultivateur de Boston a pu constater par sa propre expérience, que l'on pouvait donner au lait devenu sûr, sa première qualité, par l'addition d'une petite quantité de soda. Il est vrai de dire que les découvertes sont inépuisables dans ce siècle de progrès matériel, à ceux qui se livrent à de constantes recherches. L'essai ne coûte rien dans ce cas, et il vaut la peine d'être tenté. Essayez, et vous nous en donnerez des nouvelles.

Danger du vert de Paris.—Un cultivateur de Springfield, Mass., Etats-Unis, vient de mourir dans les circonstances suivantes: L'année dernière ce cultivateur marchait pieds nus dans un champ à patates dans lequel il avait fait usage de

vert de Paris; il avait dans le temps une légère plaie à un pied et à laquelle ce poison se communiqua. Depuis ce temps cette plaie s'agrandit puis on fut obligé de lui couper un orteil, puis une jambe. Il n'a pu survivre à cette dernière opération.

RECETTES

Pour blanchir les maisons.

Dans les campagnes et dans les villes on blanchit souvent les maisons. Cela leur donne un air de beauté et de propreté qui fait plaisir à voir. Qu'y a-t-il en effet de plus beau qu'une jolie maison bien blanche avec des jalousies vertes. Malheureusement toutes les maisons ne sont pas blanchies; les uns préfèrent la peinture qui dure plus longtemps que la chaux, mais tout le monde n'a pas l'argent nécessaire pour faire peindre à l'huile l'extérieur de sa maison; les autres blanchissent à la chaux, mais il faut blanchir environ tous les deux ans. Ce n'est pas bien coûteux, mais il faut recommencer trop souvent.

Les bonnes recettes pour blanchir les maisons ne sont pas connues, et nous croyons être utiles à nos lecteurs en leur communiquant la suivante.

On peut s'en servir sur le bois, la pierre, comme la peinture à l'huile et sa durée est très longue.

Prenez $\frac{1}{2}$ minot de chaux vive, fraîche, que vous mettez dans un quart pendant l'opération. Remuez, puis ajoutez 1 à 2 gallons de gros sel dissous dans l'eau bouillante.

Prenez ensuite 3 lbs de farine de riz et mettez-les dans l'eau bouillante et faites bouillir jusqu'à ce que le tout forme une pâte épaisse.

Faites fondre ensuite dans l'eau très chaude 1 lb de belle colle forte très claire sans faire bouillir.

Délaissez la pâte de riz et la colle forte dans l'eau chaude, ajoutez $\frac{1}{2}$ lb de craie ou blanc d'Espagne pulvérisé et versez le tout dans le quart où vous avez mis éteindre votre chaux. Ajoutez 5 gallons d'eau bouillante, plus s'il en est besoin pour avoir un lait de chaux ordinaire, remuez bien le tout et laissez faire pendant 2 jours, à l'abri de la poussière.

Usage.—Au moment de vous en servir, remuez bien tout le quart puis versez une partie du contenu dans un grand chandron pour le faire chauffer. Appliqué chaud sur les maisons, son effet est très durable. On se sert comme d'habitude de brosses ou de gros pinceaux.

La craie coûte environ 2 cents la livre. Pour avoir la farine de riz, vous pouvez l'acheter toute préparée pour 7 à 8 cents la livre, ou portez du riz au moulin et vous le ferez moulin, ayez soin seulement de mettre l'onguis à part et de ne pas vous en servir, car la farine obtenue la première sera salie par le grain précédemment moulu.

Cette recette a été expérimentée: essayez-la; elle est peu coûteuse, facile à faire. Vous en serez satisfaits.

Couleurs.—Si vous voulez donner à votre maison une couleur autre que la blanc, délayez dans votre eau de chaux préparée comme ci-dessus quelques livres d'ocre jaune ou de terre d'ombre en poudre, ou bien des deux ensemble suivant la teinte que vous désirez obtenir.—*Le Sorrellois.*

Remède simple contre les tranchées et les coliques des chevaux et des bêtes à cornes.

On sait combien les coliques et les tranchées emportent de chevaux et de bêtes à cornes. Elles demandent le traitement le plus prompt.

Le moyen suivant est aussi certain que simple :

Aussitôt qu'on s'aperçoit que l'animal est malade, on fait bouillir une chaudière d'eau, dans laquelle on fait tremper un grand sac ou morceau de grosse toile plié en six. On applique ce sac mouillé sur l'échine et les reins de l'animal, que l'on recouvre encore d'une couverture de laine plié en deux ou en quatre. Il faut que l'animal soit dans un endroit bien chaud et bien fermé. La guérison doit s'opérer en un quart d'heure au plus; avant ce terme, l'animal doit vomir, ce qui est une preuve certaine de l'efficacité du remède.—*Courrier du Canada.*

VENTE PAR LE SHERIF.

ELOI RIOUX ET CYPRIEN RENOUE, tous deux marchands, de la paroisse de Trois-Pistoles, Demandeurs; contre **PRUDENT BELISLE**, c'est à savoir :

1. Une terre située au deuxième rang des concessions de la seigneurie des Trois-Pistoles, en la paroisse de Saint-Eloi, de deux arpents de front sur quarante-deux arpents de profondeur, et connue sous le No. 46, au plan et au livre de renvoi officiels du cadastre du comté de Témiscouata, pour la paroisse de Saint-Eloi.

2. Une autre terre située au même endroit, de deux arpents de front sur quarante-deux arpents de profondeur, et connue sous le No. 44, au plan et au livre de renvoi officiels du cadastre du comté de Témiscouata, pour la paroisse de Saint-Eloi;

Pour être vendues à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Eloi, **MERCREDI**, le **VINGT-DEUXIEME** jour d'**AOÛT** prochain, à **DIX** heures avant-midi.

F. A. SIROIS,
Sherif.

16 août 1883.

OUVERTURE DES CLASSES

Aux Maisons d'Education et à M.M. les Commissaires d'École.

A l'occasion de la rentrée des classes on voudra bien se rappeler que notre librairie offre l'assortiment le plus complet de

LIVRES ET FOURNITURES POUR LES ECOLES

À DES

PRIX TRÈS-RÉDUITS.

Nous engageons donc les directeurs et directrices des maisons d'éducation, les instituteurs et les commissaires d'école à nous faire parvenir, le plus tôt possible, leurs commandes, afin de n'éprouver aucun retard à l'ouverture des classes.

Catalogues, Listes de Prix, Echantillons de Papiers, Etc.,

ENVOYÉS SUR DEMANDE

J. B. ROLLAND & FILS
LIBRAIRES

Éditeurs de la Nouvelle Série de Livres de Lecture Gradués de A. N. Montpetit.

12 ET 14 RUE ST-VINCENT, MONTRÉAL.

ENGRAIS ARTIFICIEL.

Le département de l'Agriculture et des Travaux Publics offre en vente une certaine quantité de guéimon biphosphaté, à raison de douze piastres la tonne, (c'est moins que la moitié du prix coûtant) et deux piastres le quart, livrés au quai ou à la gare du chemin de fer du Nord, à Québec.

On ne vendra pas moins d'un quart à la fois.

Par ordre,

ERNEST GAGNON,
Secrétaire.

Québec, 19 avril 1883.

COLLÈGE DE STE-ANNE

COMTÉ DE KAMOURASKA.

PROSPECTUS

DU

Cours commercial et du cours classique.

Le Collège de Ste Anne de la Pocatière, situé à 75 milles en bas de Québec, fondé en 1827 par M. C. F. Painchaud, est admirablement situé sur un coteau élevé, à une petite distance du fleuve St. Laurent et à un demi-mille de la gare de l'Inter-colonial. Il réunit à un degré éminent les avantages de la retraite et de la salubrité; ses parterres magnifiques, les arbres superbes et tortus qui environne ses cours de récréations, et la belle montagne qui l'avoisine, en font un des sites des plus pittoresques et les plus agréables qui se puisse rencontrer. Tous les ans on fait, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Collège, des améliorations propres à rendre le séjour de plus en plus agréable aux élèves.

EDUCATION MORALE ET PHYSIQUE.

L'enseignement religieux tient le premier rang dans l'éducation des jeunes gens qui fréquentent cette institution.

Le culte est la religion Catholique, cependant on admet les élèves qui en professent une autre; mais dans un but d'ordre et de régularité, tous sont obligés d'assister aux exercices religieux et de se conformer au Règlement de l'Institution. En tout temps et en tous lieux, les élèves sont placés sous la vigilante surveillance de leurs Maîtres.

Les lettres que les élèves reçoivent ou écrivent sont soumises à l'inspection du Directeur des Ecoles.

La santé des élèves est, pour les Directeurs du Collège, l'objet d'une tendre sollicitude; aussi veillent-ils à ce que les aliments soient sains et abondants.

Les récréations sont distribuées de manière à faciliter le débâissement du corps et de l'esprit. La salubrité de l'air qu'on respire à Ste Anne de la Pocatière est très-propre à conserver et à fortifier la santé des élèves; mais lorsqu'ils sont malades ils sont reçus à l'infirmerie où ils ont toujours près d'eux un des maîtres.

INSTRUCTION.

Le cours d'étude se divise en deux sections: le *Cours Classique* et le *Cours Commercial* ou *Anglais*.

Le *Cours Classique* embrasse les cours de Science, de Philosophie, de Littérature, d'Histoire, de Latin et de Grec, tels qu'ils sont enseignés dans les autres Collèges et Séminaires de cette Province.

Le *Cours Commercial* comprend les *grammaires Française et Anglaise*, l'*Arithmétique*, la *Géographie*, l'*Histoire Sainte*, des cours de *Lecture* et de *Calligraphie*, le *Dessin Linéaire*, le *Toisé*, des exercices élémentaires de *Narration* et de *Correspondance*, la *Tenue des livres* (en partie simple et en partie double).... *Droit commercial*, *Correspondance Commerciale*, *Echange*, *Banquerie*, *Commission*, etc., etc., etc.

Après le *Cours Commercial* les Elèves, avec l'agrément de leurs parents, passent dans le *Cours Classique*.

Le *Cours Classique* et le *Cours Commercial* marchent côte à côte, mais séparément et indépendamment l'un de l'autre.

Les jeunes gens qui se préparent ailleurs à entrer dans le *Cours Classique*, ne sont admis que lorsqu'ils connaissent le *Français* à peu près complètement; l'étude préalable de l'*Anglais* n'est pas strictement exigé.

OBSERVATIONS.

Les quart-pensionnaires et les externes ne doivent s'absenter d'aucun exercice du Collège sans permission.

Outre les Bulletins mensuels transmis aux parents et les récompenses décernées à la fin de l'année aux Elèves qui se sont le plus distingués dans leurs classes respectives, par leur progrès et leur bonne conduite, les Directeurs du Collège ont établi, dans les deux cours, des sociétés littéraires qui sont des moyens puissants d'émulation. Dans le *Cours Classique*, il y a la Société "St-Thomas d'Aquin," et la Société "St-Louis de

Gonzague" dans le *Cours Commercial*. Des médailles et autres décorations d'honneur sont distribuées selon le mérite.

CONDITIONS.

Le prix de la pension pour les dix mois de l'année scolaire est:

Pensionnaires.....	\$100
½ Pensionnaires.....	40
Externes.....	20

PAYABLE D'AVANCE et en trois termes: le premier à la rentrée, le second au 1^{er} décembre, et le troisième au 20 mars.

On ne déduit rien sur le premier terme en faveur de ceux qui arrivent après l'ouverture des classes, non plus que sur le dernier à l'égard de ceux qui sortent avant la fin de l'année. Dans le cours de l'année il n'y a déduction que pour une absence d'au moins deux mois.

Abonnement à la Bibliothèque..... 15 cts par mois.

Infirmerie dans le Collège (ou sus de la pension) 15 cts par jour.

Les livres, papier, plumes, etc., peuvent être fournis par les parents ou tuteurs, ou par l'Institution à des prix modérés et payés d'avance.

Les élèves sortis d'une autre maison ne sont admis que sur les meilleurs renseignements.

Les effets que les parents doivent fournir, outre les habits, sont: une valise, ou un coffre ou un petit meuble pour mettre leur linge; des draps, des couvertes, un couvre-pieds, des taies d'oreillers, des bonnets des serviettes, un bassin, un miroir, du savon, des peignes, du noir et des brosses à souliers.

Pour le réfectoire: des serviettes, un couteau, une fourchette, une cuillère, une tasse ou un verre à boire.

Si les parents le veulent, ils trouveront au Collège:

Un lit et sa fourniture.....	\$5 par année
Garniture de lit seule.....	\$2 " "

SONT PAYÉS A PART.

Piano, usage de l'instrument.....	\$5 par année.
Piano, leçons.....	10 " "
Violon ou autre instrument, leçons.....	5 " "
Dessin académique, leçons.....	1 " "
Télégraphie.....	10 " "

COSTUME.

Le costume des élèves est le capot et la casquette de drap bleu avec nervures blanches et ceinture de laine verte. Ceux de première année peuvent obtenir la permission d'user les habits qu'ils portaient avant d'entrer au Collège.

Collège de Ste. Anne de la Pocatière, août 1883.

P É P I N I È R E.

DU

VILLAGE DES AULNAIES.

LES FRAISIERS "Sharpless" produisent des fraises d'une grosseur prodigieuse jusqu'à 8 1/2 pouces de tour et de première qualité. Nous avons les témoignages des premiers Horticulteurs du Canada et des Etats-Unis. Ces fraisières sont très productifs et résistent au froid le plus rigoureux.

Envoyez moi 50 cts en timbres de postes et je vous expédierai en temps convenable, par la maille, à mes frais, 12 plants "Sharpless," ou pour \$1, 30 plants, ou pour \$3, 100 plants.

Les commandes devront être faites au plus tôt pour s'assurer des plants forts.

Pour obtenir un bon succès dans la plantation, il faut planter en septembre. Les plants alors reprennent bien et font de bonnes racines à l'automne, et nous pouvons être sûr d'obtenir des fruits l'année suivante.

Enregistrez toute lettre contenant timbre ou argent et mentionnez quel vous avez vu l'annonce dans la *Gazette des Campagnes*.

Les lettres et commandes devront être adressées à

AUGUSTE DUPUIS,

Village des Aulnaies,

Comté de l'Islet.

2 Août 1883.